envoyoit à la mort ; ceux qu'on *jugeoit* EN MASSE ; qu'on traînoit à l'échafaud en vertu d'*une signature mise à l'avance sur du papier blanc*, ou d'une sentence qui *ne les nommoit pas* ; quoi ! tous ces infortunés, s'ils s'étoient soustraits comme nous au sort qui nous a menacés comme eux, s'ils étoient maintenant avec nous, vous leur diriez, comme vous nous le dites, qu'ils ont *lâchement abandonné leur patrie en danger* ; qu'ils ont *lâchement abandonné la défense du sol dont ils possédoient une grande partie* ; qu'ils ont mérité d'en être punis par une confiscation universelle, par un éternel bannissement, par la perte de la vie, s'ils osent enfreindre ce bannissement ? Et la mort de tous ces infortunés a été un crime, dites-vous ! vous avez prétendu la venger, en punir les auteurs et les instrumens ! Eh ! cette mort, vous la leur donneriez aujourd'hui, s'ils ne l'avoient pas reçue ! S'ils étoient échappés au glaive de *Roberspierre*, le vôtre les immoleroit ! O mon Dieu ! quelle tête pourroit ne pas se perdre, quel cœur pourroit ne pas se flétrir devant la seule nécessité d'avoir de tels argumens à produire !

PEUPLE FRANÇAIS, ils vont me faire une Objection.
réponse. Ils vont me dire qu'ils ont expié autant qu'il a été en eux les crimes du terrorisme ; que toutes celles de ces victimes qui n'avoient pas encore reçu le dernier coup, ils se sont empressés de venir à leur secours ; qu'ils ont pris soin de marquer eux-mêmes l'époque du *règne de la terreur* ; qu'ils l'ont fixée au 31 *Mai* 1793 ; que

HISTOIRE
DES ANTIQUITÉS
DE NISMES.

AVIS

Aux Voyageurs et à ceux qui visitent les Cabinets de curiosité, et les antiquités de la ville de Nismes.

N.B. Quel est l'être vivant sur la terre, dit un savant Philosophe anglois dans la relation de ses voyages qu'il vient de faire imprimer, quel est l'homme pensant, pour peu qu'il soit curieux, connoisseur ou amateur des Antiquités, qui ne se croie bien dédommagé de sa peine, lorsqu'il sera venu des extrémités de la terre pour admirer les précieux restes des monumens des Romains existans, qu'on voit dans la célèbre cité de Nismes, et pleinement satisfait d'avoir pu visiter le Cabinet d'Antiquités de *M. Buchet*, ancien Libraire de la même ville ?

Les Curieux et les Amateurs peuvent visiter ce Cabinet à toute heure du jour moyennant une rétribution qui ne pourra être moindre de 30 sous *par séance pour chaque personne, dont le propriétaire destine le produit, partie au soulagement des pauvres, et partie à l'entretien de son Cabinet.*

HISTOIRE ABRÉGÉE DES ANTIQUITÉS DE LA VILLE DE NISMES ET DE SES ENVIRONS,

OU

Description remarquable et instructive pour les Étrangers, enrichie de quatorze planches gravées en taille-douce, représentant les divers monumens des Romains, ainsi que tous ceux qu'on a trouvés sous les ruines de son enceinte.

PAR M. MAUCOMBLE.

Dernière édition revue, corrigée, considérablement augmentée, et d'une lettre sur cette question : Pour quel usage les Romains construisirent-ils la Tour-Magne, celle de la ville d'Arles et de Bellegarde ? du dessein et de la description de deux Pavés mosaïques en couleur, découverts en 1766 et 1785, qui ne se trouvent point dans les éditions précédentes.

PRIX : 4 francs 50 centimes, broché.

A NISMES,

Chez BUCHET, Libraire, vis-à-vis l'hôtel du lycée impérial.

M. DCCC. VI.

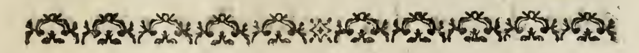
TABLE

Des planches des monumens antiques, et précieux restes des Romains, placées dans cette dernière édition, qui manquent en partie dans toutes celles qui l'ont précédée.

N. B. *On remettra séparément les quatorze planches ci-dessus annoncées, aux personnes qui les desireront, à 6 sous la feuille mises en cahier, et à 7 sous, franc de port, par la poste, dans toutes les villes de France.*

Les grandes planches des Antiquités formant une collection de dix tableaux destinés á orner un salon au prix de 40 sous la feuille, et à 45 sous, franç de port par la poste, et 3 fr. prises séparément.

On est prié d'affranchir le port de l'argent et des lettres des demandes: cette condition est de rigueur.



AVIS

DE L'AUTEUR.

L'on verra aisément que cet ouvrage n'est point fait sur ceux du même genre qui l'ont précédé ; si l'on a été obligé de le suivre dans plusieurs faits, c'est que la vérité est une, et qu'une fois mise au jour par quelqu'un, on ne peut parler que d'après lui.

Dans la description remarquable sur les Antiquités qui forme cet ouvrage, je n'ai placé que l'essentiel, j'ai évité les longueurs des dissertations inutiles qui se trouvent dans les précédentes, qui ne servent qu'à refroidir les voyageurs curieux du beau, que l'homme instruit ne recherche pas. J'ai cru qu'en rapportant les différentes opinions sur la destination des monumens et des précieux restes trouvés sous les ruines de son enceinte, je ne devois

point donner des probabilités pour des preuves, et que je ne pouvois mettre au rang des choses certaines que ce qui portoit, comme la découverte de M. de Seguier, le plus haut degré d'évidence sur l'inscription de la Maison-Carrée. (*)

(*) *Voyez la dissertation sur cet édifice, par le même auteur, bâti pour honorer la mémoire de Caïus et Lucius, adoptés par Auguste, fils de Julie sa fille et de Marcus Agrippa son gendre qui fut chargé du soin de la construction du pont du Gard, près duquel fut découverte en 1785, l'urne cinéraire en verre, qui renfermoit les cendres et les ossemens de ce grand Général, déposée dans le Cabinet d'Antiquités de l'éditeur de cet ouvrage, où l'on peut examiner ce beau monument de la plus haute antiquité, et du plus grand prix par sa conservation, digne du cabinet d'un monarque. Elle est estimée* 1500 *fr., prix auquel on la vendra comptant, avec les cendres et les ossements qu'elle renferme.*

CABINET

D'ANTIQUITÉS.

Chez BUCHET, *Libraire, quai des Calquières, vis-à-vis l'Hôtel du Lycée impérial, à Nismes.*

Ce Cabinet, un des plus beaux établissemens particuliers qui aient été faits dans plusieurs départemens du midi, peut être regardé, par la variété des objets qui le composent, comme un petit Muséum.

On y distingue plusieurs *Figures Egyptiennes*, des *Isis*, des *Anubis*, des *Harpocrates*, dieux du silence, des *Prêtresses* Egyptiennes en bronze, en terre cuite, en bois, dont plusieurs avec des hiéroglyphes; des *Animaux consacrés*, tels que le *Bœuf-Apis*, le *Dieu-Chat*, etc.

Les bronzes qui sont en grand nombre, représentent des *Divinités* d'un travail grec ou romain; des *Lampes Egyptiennes*, *Etrusques*, *Grecques*, *Romaines* et *Persannes*; des *Ustensiles*, *Patères* et *Instrumens de sacrifice* à l'usage de ces nations, tels que deux *Couteaux* ou *Poignards victimaires* à carreaux ou

à quatre tranchants, dont l'un servoit à égorger les animaux, trouvés à Nismes dans le tombeau d'un *Druide*, prêtre des anciens Gaulois, dans une vigne, près du temple de *Diane* en 1802; et l'autre étoit consacré à égorger les victimes humaines : il est d'un travail infiniment plus beau et plus délicat que le premier, par le fini des tranchants à jour. Il a été découvert dans les fouilles du canal de Beaucaire, près du bassin, en 1804. M. Dassas, neveu, de la même ville, à qui nous avons l'obligation, d'en avoir enrichi notre Cabinet, en fit l'acquisition.

Ces monumens précieux et curieux par les usages auxquels ils étoient destinés, nous rappellent qu'ils servoient d'ornemens à l'architecture ancienne, ainsi qu'on voit encore des vases, des patères, des candelabres et des trépieds à une frise d'ordre corinthien d'un ancien temple existant à Rome derrière le Capitole.

Des *Satyres*; des *Bacchantes*, trois *Jupiter Olympiens*, un *Prêtre Sacrificateur*, remarquable par sa draperie, des *Mercures* avec des attitudes singulières; un *Ganymède*; un *Gladiateur* parfaitement conservé, d'un travail trés-recherché; trois *Orus* portés sur les genoux *d'Isis*, prêtresse égyptienne; un *Trépied*

porté

porté par trois têtes de Satyres, du plus beau temps de l'art; une Divinité payenne consacrée pour le premier de l'an, remarquable par la délicatesse du travail. On y voit un *Amour* en fer, dont la disposition et l'action animées sont aussi agréables que convenables à l'enfance; des figures d'*Aigles impériales* en bronze et en pierre; cinq *Urnes cinéraires* en verre, dont une renferme les cendres et les ossemens d'un grand corps de femme, la 2.ᵉ celle de *Marcus Agrippa* gendre de l'empereur *Auguste*, qui fut découverte près le Pont du Gard en 1785; une *Cuirasse* en fer, ornée de bas-reliefs d'une grande beauté, découverte au milieu du Rhône d'Arles après une inondation, avec un petit coffre fort en fer, trouvé plein de pièces d'or; l'*Ane de Silène* en bronze; une *Main votive* de femme du même métal, bien conservée; plusieurs armes blanches de différentes formes, également trouvées dans le Rhône.

Plusieurs *Poids Romains* en marbre noir antique; un grand nombre de *Vases*, *d'Urnes* de terre cuite et de verre, de la fabrique des Romains, de toutes les formes et de tous les usages; plusieurs *Lampes* de même matière, ornées de bas-reliefs de la plus grande beauté; un prêtre des anciens Gaulois bien drapés, en terre cuite.

Parmi les vases, on en remarque quatre en terre rouge, dont un percé au cul, trouvé plein

de pièces de monnoie en argent, le premier septembre 1803, *qui a dû appartenir à quelque Prêtre payen avare ; il aura pris un de ces vases pour cacher son argent, qu'il avoit apparemment tiré de quelque superstitieux, et les aura ensuite enterrés dans le quartier de l'hôtel du trésor près le pont du Gard, où ils ont été trouvés. Mais quoique ceci soit très-probable, nous croyons que, sans s'y arrêter, on peut aller jusqu'au certain, en disant que ces quatre vases, sont de vraies tire-lires des anciens Prêtres payens antiques, d'autant plus précieuses, que nous ne croyons pas que les curieux se soient jusqu'à présent vantés d'en avoir de semblables dans leurs cabinets.*

Une collection de *quatre mille médailles*, représentant une suite de sujets de l'histoire Grecque et Romaine, celle des peuples, des villes et de leurs événemens ; (*)

Une *des premières Armes à feu* fabriquées aprés l'invention de la poudre à canon, qui fut

(*) On cédera aux personnes qui cultivent cette science, et aux curieux des pièces rares, toutes celles qui seront doubles dans le Cabinet, et particulièrement les médailles que le propriétaire possède en grand nombre de belle conservation.

Celles sur-tout dites *de la Colonie romaine*, représentant les deux fils adoptifs d'Auguste, en bronze, à 25 sous pièce, en bronze moyen; et 3 fr. en grand bronze.

en l'an 1380, extrêmement curieuse; une *Poudrière* en corne; deux *Boîtes à cartouche* en fer, ouvragées du même temps, précieuses par leur conservation.

Une Crosse d'évêque ou d'archevêque, baton augural, cuivre de Corinthe, sonnant comme l'or, mais moins pesant, couleur bleu d'émail, couverte de lames d'or, enrichie de pierres précieuses et conservées presque dans leur entier. Cette Crosse est formée par un serpent à tête double, tenant entre ses dents un petit lézard qu'il paroît dévorer, d'un pied quatre pouces de hauteur. Ce précieux monument, de la plus parfaite conservation, fut découvert en brumaire an 12 (15 *novembre* 1803) près le ci-devant monastère de Saint-Bauzile, à un quart de lieue de Nismes, dans un champ qu'on labouroit alors.

Cette Crosse a rappelé à quelques personnes instruites, l'époque du concile tenu à Nismes en 885, (*) où un prétendu archevêque de Narbonne, connu pour un usurpateur fut déposé, et, par l'effet d'un point de cérémonie dans sa dégradation, sa Crosse *fut brisée.* (**) On ose

(*) Voyez la page 967 des mémoires historiques de Languedoc, par *Catel*, 1 vol. in-fol., Tolose, 1633.

(**) Voyez la page 53, tom. X de l'Encyclopédie, form. in-4.°, Genève, chez *Pellet*, 1777.

conjecturer que ce fut ici la Crosse de l'archevêque (*Selva*); et l'on affirme souvent des faits qui offrent moins de vraisemblance. Dans un dépôt de monumens ecclésiastiques, celui-ci mériteroit une place distinguée, et ne peut nullement déparer un Cabinet d'antiquités.

Ce Cabinet offre encore une petite collection de bons *Tableaux* des trois Ecoles; sur bois, cuivre, toile et albâtre. On distingue un *Portrait de philosophe*, peint par *Albert Durer*, et *deux Tableaux de Chevalet du Poussin*; *le Portrait très-ressemblant de* Louis XVI, peint d'après nature, sur toile;

La Statue en cire de grandeur naturelle, de *la jeune princesse fille de Louis XVI*, à l'âge de quinze mois, et celui *du duc d'Angoulême*, *fils du comte d'Artois*, à l'age de dix-huit mois : ces deux Figures sont parfaitement ressemblantes; elles sont de la main du célèbre *Curtius*. Une figure de *Femme* connue à Paris sous le nom de *la belle Provençale*, fille d'un matelot de Marseille, armée d'un casque, supérieurement faite, du même auteur, se fait remarquer par sa beauté.

Dans le petit nombre de pièces en ivoire, on y remarque *Andromède* attachée au rocher; *la Statue de St. Louis* au moment qu'il est sacré roi de France; une *Magdelaine* au pied

de la Croix, d'un fini parfait; un *Démocrite* en bas-relief; une *Tête de mort*, ayant appartenu à feu M. *de la Parisière*, évêque de Nismes, payée par lui 600 fr.; un superbe morceau représentant le *Jugement de Salomon*, précieux par la délicatesse du travail et le fini de dix figures sur pied; deux *petits Amours* ailés, se caressant, faits d'un seul bloc d'ivoire, bien conservés; un *Mercure* sur pied d'un mérite égal par l'expression de toutes ses parties; un *Sceau* d'un beau travail, trouvé dans un tombeau antique en 1780.

Parmi les Livres rares et précieux, on y remarque une paire d'Heures contenant l'office de la Vierge, à l'usage d'une Reine de France, ayant pour titre celui ci-après noté :

Horæ divæ Virginis Mariæ, secundùm usum romanum, cum aliis multis in sequentibus notatis unà cum figuris Apocalypsis, ut monstrat in calce tabula noviter impressis Parisius impensis honesti viri germani Hardouyn, *commorentis inter duas portas palatii ad inter signium sanctæ Margaritæ*, etc.; 1 vol. in-8.° petit format, Paris, *Hardouyn*, 1526, relié en chagrin noir, doré sur tranch., enrichi de planches, estimée 600 fr., prix d'un rabais extraordinaire, auquel il sera vendu comptant.

Cette belle production de l'Imprimerie d'*Har-*

douyn de Paris, imprimée sur velin, ornée de 45 planches représentant 150 figures coloriées en or et en argent, chacune des pages encadrée d'une lame d'or très-bien conservée, ne se trouve plus dans le commerce.

On peut voir, à ce sujet, l'annonce insérée dans le Mercure de France de 1784, de la vente d'un exemplaire de la même édition, trouvé dans la bibliothèque du duc de la *Vallière*, vendu 4,000 fr. à feu *Joseph II*, empereur d'Autriche. *On trouve aisément cette somme et non l'ouvrage.*

Tous les connoisseurs à même de juger du mérite de ce chef-d'œuvre s'accordent à dire que de toutes les Heures qui furent faites à l'usage de la Cour des rois de France, sur la fin du XVme siècle, il n'en existe point comme l'ouvrage que nous annonçons.

Les artistes, les possesseurs d'objets curieux en tous genres, qui seront dans l'intention de les vendre, pourront les déposer au Cabinet aux regards du public, et rien ne sera négligé pour en faciliter une exposition avantageuse aux progrès des sciences et des arts.

Notice des Ouvrages sur les antiquités, qui se trouvent chez le même Libraire.

La collection de toutes les planches des Antiquités romaines de la même ville.

L'histoire de Nismes, par M. *Menard*, 7 vol. in-4.°, reliés . . . . 160 fr.

Abrégé de la même histoire, avec la description historique des antiquités, par M. *Maucomble*, 2 vol. in-8.°, enrichi de 15 planches, y compris celles des deux *pavés en mosaïque*, découverts en 1766 et en 1785, en couleur, broché. . . . . 9 fr.

Cet ouvrage contient une anecdote contre Louis XIV, *ce qui en fit défendre la vente, et donna lieu à l'arrestation de l'auteur mort à la Bastille*

La même description des Antiquités, séparée avec les mêmes planches, en un volume in-8.° broché, ... 4 fr. 50 c.

Recueil de mémoires sur le Pont du Gard, construit par les Romains, *sous la conduite de Marcus Agrippa*, avec figures, un vol. in-8.° broché, ... 4 fr. 20 c.

Notice ou abrégé historique et remarquable pour les étrangers des vingt-deux villes chefs-lieux des diocèses de Languedoc, par M. *Graverol*, de l'Académie royale, avocat et conseiller du présidial de Nismes, contenant l'histoire des monumens anciens des évêchés et archevêchés érigés dans cette province, Toulouse, Montpellier, Carcassonne, Nismes, Narbonne, le Puy, Beziers, Uzés, Alby, Viviers, Mende, Castres, Agde, Saint-Pons, Mirepoix, Lo-

dève, Lavaur, St-Papoul, Aleth, Limoux, Montauban, Rieux, Comminges, Alais; enrichi de planches, format *in-folio* de 50 pages d'impression; Toulouse, 1696, un vol. broché, rare . . . . 7 fr. 50 c.

Mémoire historique du Languedoc, par *Catel*, 1 vol. *in-folio*, rel., rare, . 36 fr.

Histoire des Comtes de Toulouse, avec leurs portraits et costumes, par le même, 1 vol. *in-folio*, rel. très-rare, ... 36 fr.

Des antiquités de la ville de Nismes, par *Deyron*, ornées de planches, 1 vol. *in*-4°, 1663, rel., rare . . . . 12 fr.

Considérations sur le moyen de procurer de l'eau à la ville de Nismes, et sur la restauration des acqueducs du pont du Gard, suivies de cette question : Pourquoi les Romains construisirent-ils la Tour-Magne, celle d'Arles et de Bellegarde, avec figures, br. . . . ». 90 c.

Dissertation sur la montagne de Corde de la ville d'Arles, et sur ses antiquités, avec une planche, un vol. *in*-12, br. . 1 fr. 80 c.

Mémoires sur l'ancienneté de la ville d'Arles, par M. *Anibert*, 1 vol. *in*-12, br. 1 fr. 80 c.

Recherches sur deux Monumens antiques de Nismes, pour servir à completter celle de la même ville, par M. *Paulin Malosse*, ornées de planches, 1 vol. *in*-8.° br. . . 1 fr. 50 c.

Description

Description historique des Antiquités de St.-Remy en Provence, avec deux planches, une de la vue occidentale du Mausolée ; la seconde, de l'arc de triomphe de Marius, gravées en taille-douce, un vol. *in*-12, br. 1 fr. 80 c.

Les vies de Pétrarque et de Laure, et description historique de la Fontaine de Vaucluse, enrichie de la vue de la Fontaine du côté du château de Pétrarque ; la seconde, du côté de sa source, gravées en taille-douce, 1 vol. *in*-8.° br. . . . . 1 fr. 50 c.

Description abrégée, historique-statique du département du Gard, rédigée en brumaire an 8, par l'ingénieur en chef M. Grangent : 1.° de sa position, ses forces et ses contributions ; 2.° de la commune de Nismes ; 3.° de l'Aqueduc du pont du Gard, des Arènes ou Amphithéâtre, destiné à la célébration des fêtes publiques et aux combats, de la Maison-Carrée, du Temple de Diane, de la Tour-Magne, des Murs de son ancienne enceinte, des Portes de Ville, des nombreux Pavés en mosaïque ; 4.° des Mines d'Alais, des sources jaillissantes d'Uzés, de la célèbre Foire de Beaucaire, du pont de St-Esprit, des mœurs des habitans, des productions en général ; 5.° des Salines de Peccais près de la ville d'Aiguesmortes ; 6.° des Forêts, des Plantes de botanique qui croissent sur son vaste ter-

ritoire ; 7.° des Quadrupèdes, des Reptiles, des Poissons, des Oiseaux, et de sa Minéralogie ; 8.° de l'argent, des cuivres, des plombs, des mines d'Houille, très-précieuses, de Fer, d'Antimoine, Couperose, Pouzzolane ou Terre volcanisée ; Eaux minérales, Manufactures, Commerce des Soies, etc. enrichie des planches des antiquités existantes, 1 vol. *in*-4.° br. 3 fr. 60c.

EXTRAIT de la lettre de M. MILLIN, conservateur des antiques de la Bibliothèque impériale, écrite de Nismes, le 4 fructidor an 12, ou le 22 août 1804, à M. BUCHET, Libraire de Nismes, à la foire d'Alais

---

Je suis, depuis trois jours à Nismes où j'avois le plus grand desir de vous voir : cette espérance a été malheureusement trompée. Vous êtes à la foire d'Alais et je dois partir pour Paris samedi, et, au plus tard, dimanche. Ne pourriez - vous pas confier, d'ici à cette époque, votre clef à quelque ami ? Ne sera-t-il pas possible de voir votre intéressant Cabinet ? J'aurois bien desiré, sans doute, vous voir vous-même ; mais puisque cela est impossible, tâchez de me procurer le plaisir de voir les richesses que vous avez rassemblées.

Agréez l'assurance de ma haute considération.

A. L. MILLIN, Conservateur des antiques de la Bibliothèque impériale.

AVIS.

LES Personnes qui découvriront ou qui possèdent des pièces antiques, en bronze, en fer, en cuivre, en marbre, en pierre, en terre cuite, comme ustensiles domestiques ou ayant servi dans les Cérémonies religieuses, lampes, vases, urnes, patères, cuirasses, boucliers, anneaux, médailles en or ou en argent, morceaux de sculpture, inscriptions, armes blanches, casques, lances, poignards, sabres antiques, stylets, enfin tous fragmens antiques de quelle matière qu'ils soient, peuvent les proposer en toute confiance, dans le cas qu'elles veuillent s'en défaire, au sieur BUCHET, libraire à Nismes, qui les achètera ou les échangera contre des livres qui pourroient leur convenir; de même que des tableaux, estampes, des Bibliothèques ou partie, même des livres anciens et modernes et volumes séparés.

NISMES,

ET DE SON ORIGINE.

S'IL faut ajouter foi à Poldo Dalbenas et à l'historien Andoque sur le Languedoc, cette ville qui étoit la capitale des Volques arécomiques, et qui est une des plus anciennes villes des Gaules, fut bâtie 590 ans avant Rome ; et s'il est vrai qu'elle tire son nom de Nemausus (*), fils d'Hercule le lybique, comme Suidas, Stephanus et, avant eux, Parthenius, l'ont cru, il faut que, depuis sa fondation jusqu'à la présente

(*) Nemausus est reconnu fondateur de la cité de Nismes. Ce fait est attesté par les historiens les plus célèbres et les plus dignes de foi, puisque, depuis environ dix-huit cent et tant d'années après la fondation de cette ville, on y a trouvé, dans le mois de septembre 1802, en passant de terre tirée d'un puits romain du jardin de *M. Cusson*, un des premiers joailliers de cette ville, situé au grand cours près la fontaine, une médaille de cuivre moyen bronze, portant la figure d'une tête d'homme, seule avec l'armet qui étoit la marque spécifique du dieu Nemausus, et, au revers, l'inscription NEM. COL., comme on peut le voir cité à la page 7 des antiquités de feu M. Deyron, format in-4.°, Nismes 1663. Ce précieux monument d'antiquité est déposé dans le cabinet du sieur *Buchet*, où les curieux peuvent le voir.

année 1806, il y ait environ 3433 ans. Il est plus vraisemblable néanmoins qu'elle a pris sa dénomination à *Nemoribus*, ayant été autrefois presque toute environnée de forêts : ce qui se justifie par plusieurs anciens actes qui sont dans l'hôtel-de-ville, où elle porte même le nom de *Nemse*, et par l'inspection oculaire.

Quoi qu'il en soit, avant qu'elle fût assujettie à la domination des Romains, elle étoit gouvernée en république : ce que Strabon a insinué, en disant qu'elle étoit une ville métropole entre les Celtes, qui avoit vingt-quatre villes ou Bourgades sous sa dépendance, et sous sa contribution. Elle devint la conquête des Romains du tems de Q. Fabius Maximus, qui érigea en province prétorienne toute la Gaule arécomique et tectosage, l'an de la fondation de Rome 633. Mais, par un privilège particulier, les citoyens de Nismes, aussi bien que ceux de Marseille, furent quelque temps après affranchis de la Loi du prêteur, et par-là leur pays fut érigé en province consulaire par la république romaine.

Elle fut aussi faite colonie sous les empereurs et vraisemblablement du temps d'Auguste, après que l'Egypte eut été reduite en province. De-là vient, sans doute, qu'elle est quelquefois appelée dans les anciennes inscriptions, COLONIA AUGUSTA, et que par rapport à l'Egypte, on

trouve si souvent, dans le terroir de cette ville, des médailles de bronze avec un Crocodile attaché à un palmier dans le revers, où on voit encore ces mots abrégés COL. NEM., c'est-à-dire, *Colonia Nemausus*, et non pas *Collegium Nemause*, ou comme l'a cru Paradin, et après lui le savant Seldenus, *Colligavit nemo.* Il est même si vrai qu'elle étoit Colonie romaine, que, si la chose étoit autrement, elle n'auroit pas eu le privilège du *Jus Latinorum*, dont elle jouissoit incontestablement, et qui n'étoit accordé qu'aux Colonies romaines. Quelques-uns ont prétendu qu'elle avoit été auparavant une Colonie grecque du temps que la ville de Marseille vivoit dans un état aristocratique: ce que le feu sieur Deyron fait assez bien présumer *au chap. VII de ses antiquités de Nismes*, par des raisons de vraisemblance qui sont fort ingénieuses.

L'empereur Antonius Pius doit sa naissance à Nismes, qui a été aussi la patrie de Domitius Afer, orateur célèbre du temps de Tibère.

Il n'est point de ville dans le monde, Rome seule exceptée où il se trouve tant de monumens romains que dans Nismes. Mais, quoique l'Amphithéâtre qu'on y voit, et qui est encore assez entier, soit un bâtiment digne de la grandeur romaine, il est certain néanmoins qu'il doit céder

en beauté à la Basilique que Spartion avoit raison d'appeler *Basilicam mirabili opere*; car, au jugement des bons connoisseurs et du plus célèbre architecte du siècle actuel, elle peut passer pour un chef-d'œuvre, et pour le dernier effort de l'architecture. C'est ce que les habitans de Nismes nommoient autrefois *Capdevil*, qui est un mot corrompu de celui de *Capitolium*, et qu'ils appellent à présent *la Maison carrée*, parce qu'elle a la forme d'un carré long. Je suis au reste trop sensible à ce qui fait honneur à ma patrie (1), pour ne pas témoigner qu'elle sera toujours redevable aux soins que messire Nicolas de Lamoignon, seigneur de Basville, et Intendant de la Province, a pris pour restaurer cet admirable édifice, et pour empêcher qu'il ne tombât en ruine. (2)

Quelqu'honneur que Golnitz ait voulu faire dans son itinéraire à ma maison, en voulant

---

(1) Dit le célèbre M. GRAVEROL que je copie mot à mot.

(2) Voyez son mémoire *sur l'histoire du Languedoc et sur-tout sur ses Antiquités imprimées en* 1734, par P. BOYER d'Amsterdam, devenu rare et très-recherché par les gens de lettres : les Libraires même sont dans l'impuissance de le fournir à quel prix que ce soit, n'étant plus dans le commerce.

qu'elle

qu'elle ait été autrefois le temple des Muses, ce qu'il a conjecturé de ce qu'on y voit, selon lui, la représentation du cheval Pegase avec cette inscription, PROCUL ESTE PROPHANI, sur une grande pierre; je dois encore ce témoignage à la vérité, que cet auteur a appuyé son sentiment sur une fausse conjecture; puisqu'il a fait un Pegase d'un Grifon, et que visiblement l'inscription est postiche et moderne.

Nismes est une Vicomté fort ancienne, où la souveraineté du roi a toujours été reconnue.

En l'année 1247, Trincavel, vicomte de Beziers et de Carcassonne, céda au roi St. Louis tout le droit qu'il pouvoit avoir à Nismes. Et, dans l'échange que le même roi fit, le 17.e des Calendes d'août 1258, avec le roi d'Arragon, celui-ci lui céda encore les droits qu'il prétendoit à Nismes, et au *Nemsois ou Nemausois.*

L'ancienne ville étoit d'une si grande étendue, que ses murailles emportoient 4640 cannes, et à ce compte sa clôture étoit, à mille cannes près, aussi longue que celle de l'ancienne Rome qui, sous les Vespasiens étoit de 13200 pas. A présent son enceinte est de beaucoup plus petite, à cause de plusieurs revers de fortune auxquels elle a été sujette, les Goths l'ayant prise sur le déclin de l'empire romain; les Sarrasins l'a-

yant saccagée, et Charles Martel (1) l'ayant faite raser pour avoir reçu Athun, roi des Sarrasins.

Outre le concile que le Pape Urbain II y tint au sujet de Philippe II et de la comtesse de Montfort sa concubine, il en avoit été tenu un en l'année 897, *in pago Nemausensi*, connu sous le nom de *Concilium Portuense*, parce que, comme il est dit à la tête de ce concile, *conventus factus est Episcoporum sanctorum apud Nemausensem pagum, loco qui Portus cognominatur*, lequel lieu est maintenant inconnu. Ce concile tenu par Urbain II, n'est pas le seul qui a été tenu en cette ville, comme on le pourra faire voir un jour.

Avant François I, les armes de Nismes étoient un Taureau d'or en champ de gueules. Elle porte à présent, depuis l'année 1536, de gueules au palmier de sinople, soutenant à dextre une couronne de laurier d'argent, liée d'un ruban de

---

(1) Charles Martel, Maire du Palais et Général de l'armée française, étoit fils du célèbre Pepin le Gros et d'Alpaïde sa concubine; mais il ne portoit point le titre outrageant de bâtard. Ce fut lui qui fit mettre le feu à l'Amphithéâtre qu'il vouloit détruire, ainsi que tous les monumens qui annoncent la splendeur des Romains, après en avoir chassé les Sarrasins, plus connus sous le nom d'Arabes barbares.

même, et en pointe un crocodile de sinople, contourné et attaché au Palmier par une chaîne d'or, avec ces mots, COL. NEM. dont l'explication a été donnée ci dessus.

Messire Esprit Fléchier, abbé des abbaïes de St.-Severin et de Bagne, ci-devant aumônier ordinaire de madame la Dauphine, étoit évêque de cette ville, et protecteur de l'académie royale, qui a été établie par lettres-patentes de Sa Majesté, du mois d'août 1682. Il étoit aussi de l'académie française; et pour renfermer en peu de mots son éloge, je dois dire qu'il avoit un si beau talent pour la prédication, pour les oraisons funèbres, pour la pureté du style et généralement pour tout ce qui fait l'orateur parfait, que ses envieux même sont obligés de le reconnoître pour le véritable Chrisostôme de son siècle.



DESCRIPTION DES ANTIQUITÉS DE NISMES.

I.

Du Pont du Gard.

Ce monument construit sur la rivière du Gard ou Gardon qui a donné le nom au département à trois lieues au nord-est de Nismes, entre deux montagnes escarpées, porte à son sommet, de niveau à celui de ces montagnes, l'Aquéduc qui conduisoit à la Ville les eaux des fontaines d'Eure et d'Airan et des fontaines jaillissantes qui se trouvoient sur son passage, jusqu'à celle de Nismes, près de laquelle il fut découvert, en 1787, un aquéduc qui en faisoit partie. Cet Édifice, de 24 toises de hauteur, est composé de trois rangs d'arcades à plein ceintre, élevées les unes sur les autres. Le premier Pont à 83 toises de longueur et 10 toises 2 pieds de hauteur, depuis la superficie de la rivière jusqu'au haut de la cymaise : il est formé de six arches, dont la cinquième, sous laquelle passent les eaux

de la rivière, est de 13 toises d'ouverture ; les autres en ont un peu moins. Les cinq piles qui portent les six arches ont chacune 3 toises de largeur et 2 toises 1 pied 6 pouces d'épaisseur en façade. Le second Pont a onze arches de la même largeur que celles du premier, dont les piles servent de fondement à cinq des siennes. Il a 10 toises de hauteur depuis le dessus de la cymaise du premier Pont jusqu'au-dessus de celle qui le couronne : sa longueur est de 163 toises 2 pieds. Enfin, la hauteur du troisième Pont, depuis la cymaise du second jusqu'au-dessus des dalles qui le couvrent, est de 4 toises ; sa longueur est de 136 toises 3 pieds. Il est formé de trente-cinq arches, dont les piles ont 1 toise 2 pieds d'épaisseur en façade. L'Aquéduc avoit 4 pieds de largeur et 5 de hauteur dans œuvre. Ses murs latéraux sont larges chacun de 2 pieds 6 pouces. Il est couvert de dalles ou pierres plates d'une seule pièce, qui laissent une saillie d'un pied. Ces pierres sont jointes ensemble par du ciment. Le fond de l'Aquéduc est un massif de rocailles mêlées avec du gravier et de la chaux. Le dedans est enduit d'un ciment recouvert par une peinture de bol rouge.

Ces Édifice est d'ordre Toscan. Il est bâti en pierres de taille, posées à sec, sans mortier

ni ciment. Les plus fortes conjectures l'attribuent à Marcus Agrippa, gendre de l'Empereur Auguste, sur ce qu'il s'étoit acquis le titre de *Curator perpetuus aquarum*, et qu'il est vraisemblable qu'il a voulu le mériter d'une Colonie dont il étoit, pour ainsi dire, le Patron.

L'on ne doit pas omettre de dire ici que l'abbé Follard, Chanoine de l'église de Nismes, avoit fabriqué une inscription par laquelle il rapportoit la construction du Pont du Gard à Antonin Pie. Plusieurs personnes ont été la dupe de cette fraude littéraire; mais elle a été pleinement reconnue, et M. Ménard l'a entièrement réfutée.

Vers le commencement du XVII.e siècle on avoit voulu faire servir cet édifice au passage des voitures sur le Gardon, et pour cet effet on avoit échancré les piles du second Pont, et l'on y avoit pratiqué des encorbeillemens qu'on avoit munis d'un garde-fou. Mais, comme l'on reconnut que la ruine du bâtiment pouvoit s'ensuivre, l'Intendant de Basville le fit réparer, d'après les avis et les soins des architectes d'Aviler et de Laurens; et l'on ne laissa plus qu'un petit chemin pour les gens à pied et à cheval. L'on sentoit cependant, tous les jours de plus en plus, qu'il étoit absolument nécessaire d'établir un Pont sur la rivière. Les États de la pro-



VUE OCCIDENTALE DU PONT DU GARD

vince délibérèrent enfin, le 22 janvier 1743, d'adosser un second Pont au premier. Ce projet que l'on commença d'exécuter au mois de juin de la même année, fut achevé en 1747.

Vers sur le Pont du Gard.

Monument dont la simple et noble architecture
De deux monts fraternels affermit les sommets,
Et digne d'unir à jamais
Deux monumens de la nature;
A ce jour de la mort où le temps arrêté
Confondra le présent avec l'antiquité,
Ébranlé sourdement par sa base profonde,
Dans un noble équilibre, avec tranquillité,
Ce Pont s'abaissera sur les débris du monde,
En conservant sa majesté.

I I.

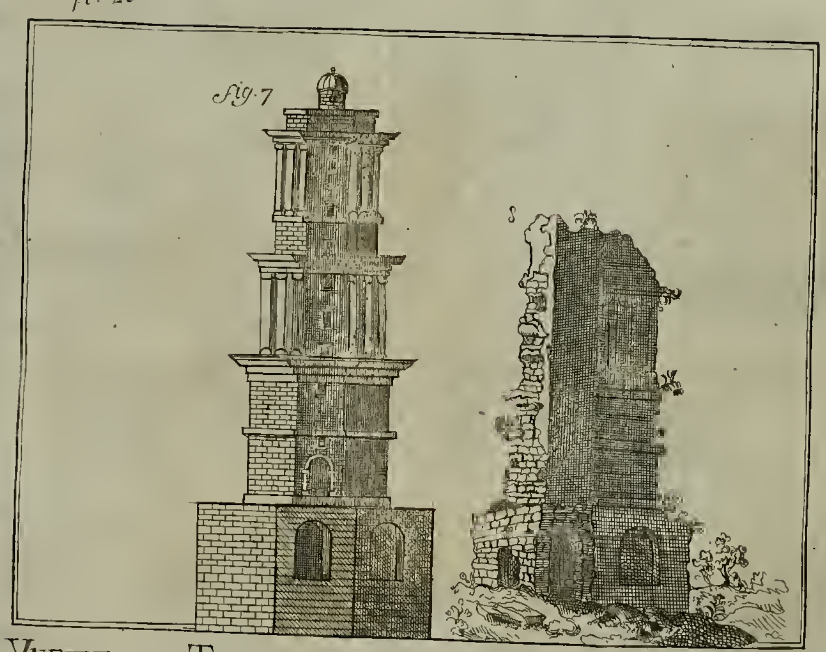
De la Tourmagne.

LA Tourmagne est ainsi nommée, parce qu'elle étoit la plus grande des tours qui flanquoient les murs de la ville. Construite en manière pyramidale, elle avoit 7 faces par en-bas et 8 par en-haut. Les 3 premières faces d'en-bas ont chacune 5 toises de long, avec une croisée feinte d'une toise 5 pieds de profondeur et d'une toise de hauteur; la quatrième et la cinquième ont 8 toises; la sixième 3

toises 3 pieds, et la septième 5 toises 3 pieds de long. Les 8 faces d'en-haut ont chacune 2 toises 5 pieds. La circonférence de cet édifice, prise par les faces d'en bas, étoit de 40 toises 5 pieds sur un diamètre de 13 toises 3 pieds 8 pouces. La circonférence du sommet étoit de 17 toises 5 pieds, et le diamètre de six toises. Sa hauteur, qui n'est aujourd'hui que de 13 toises, étoit de 19 toises 3 pieds. Toute l'architecture est d'ordre dorique.

Les diverses conjectures sur la destination de cet édifice, sont : 1.° qu'il étoit le Mausolée des anciens rois du pays, et l'on appuye cette opinion sur une inscription sépulchrale qu'on dit avoir été trouvée dans ses environs ; 2.° qu'il servoit de phare pour l'embouchure du Rhône, en supposant que la mer venoit jusqu'à Nismes, 3.° que si c'étoit un phare, il n'avoit été construit que pour guider les voyageurs de terre et de mer ; 4.° qu'il étoit l'*Ærarium* de la contrée, dont Nismes étoit la métropole ; 5.° qu'il fut consacré à l'apothéose de Plotine ; 6.° que c'étoit un temple des Volces ; 7.° qu'il faisoit partie des murs de la ville ; et qu'outre son objet de défense, on peut le regarder comme propre à porter des fanaux pour donner des avis aux bourgades voisines. Mais les justes observations qu'a fait l'auteur de la lettre suivante, semble

pl. 20



VUE DE LA TOURMAGNE ANCIEN PHARE DE NÎMES

semblent décider la question, et détruisent tous doutes sur la véritable destination de la tour d'Arles, de Bellegarde et de celle de Nismes, la mieux conservée des trois.

LETTRE

Adressée à l'Editeur de la seconde édition de cet ouvrage, sur cette question :

Pour quel usage les Romains construisirent-ils la Tourmagne ?

VOUS avez lu, Monsieur, la savante dissertation de M. Ménard sur la Tourmagne qui est, parmi les monumens des Romains qui ornent la Ville de Nismes, un ouvrage des plus considérables et des plus apparens. Mais vos doutes sur l'utilité que les Romains pouvoient retirer d'une Tour aussi élevée, et qui, par sa forme, semble se prêter à toutes les idées que différens Auteurs ont voulu faire adopter, n'ont pas été éclaircis suffisamment par ce que M. Menard dit dans sa dissertation de ce superbe monument, et m'engagent à vous faire part des observations que j'ai faites, et qui semblent décider la question, sans qu'il paroisse après cela possible de former encore des doutes sur l'objet de destination de cette superbe Tour.

Vous connoissez trop l'histoire Romaine,

pour qu'il soit nécessaire de vous rappeler différens faits qui attestent l'usage des Romains, après avoir subjugué une contrée, d'y placer des corps-de gardes de distance en distance, qui avoient une relation entr'eux, et une communication de tout ce qui se passoit dans les pays conquis, par le moyen des signaux. Il me suffit de rappeler cette idée à votre esprit, pour vous prier de l'appliquer à ce qui fait l'objet de nos recherches, et, cet avertissement donné à votre attention, notre question sera bientôt décidée.

Un ouvrage comme la Tourmagne, qui, par sa position et son élévation, est à même de dominer toute une contrée, est déjà construit d'une manière à porter à croire que sa construction eut pour but l'observation. Mais, si dans l'intervalle qui sépare deux lieux habités et puissans par la garnison qui tenoit le pays sous la dépendance du vainqueur, et qui avoient chacun une Tour d'observation, il se trouve un monument construit de la même manière, on est fondé à croire que ces trois corps d'ouvrages n'ont été construits que pour se communiquer entr'eux leurs observations. Or, vous connoissez les Arènes qui sont dans la villes d'Arles, et vous y avez observé une Tour beaucoup plus élevée que toutes les autres tours

qui sont répandues dans le circuit que les Arènes prescrivent. Cette Tour majeure étoit à Arles ce qu'étoit à Nismes la Tourmagne, une Tour d'observation. En faisant route de Nismes à Arles, vous avez aussi fixé vos regards sur une superbe Tour bâtie sur une élévation au-dessus du village de Bellegarde. Le genre d'architecture de cette Tour, la taille et l'arrangement des pierres ne vous ont pas laissé douter que cette Tour ne soit un ouvrage des Romains. Voilà une Tour Romaine bâtie dans ce pays sans voisinage, ni vestige d'aucun autre bâtiment. Après cette considération, il doit résulter de sa position, que la Tour de Bellegarde étoit une Tour d'observation ; et sa position au milieu de la Tourmagne et de la Tour majeure de la ville d'Arles, nécessite à penser qu'elle étoit placée dans ce lieu intermédiaire pour communiquer à Arles et à Nismes les signaux que ces deux villes, en cas de révolte et d'incursion de l'ennemi, pouvoient se donner l'une à l'autre.

Vous avez vu dans M. Ménard, qu'à la page 100 de sa dissertation sur la Tourmagne, après avoir réfuté les différens systèmes que des Auteurs anciens avoient voulu faire adopter sur l'usage de cette Tour, il ose conjecturer que c'étoit une Tour d'observation. Le raisonnement que

je viens de vous faire, et que je tire de l'existence de la Tour de Bellegarde au milieu de la Tour de Nismes et de la Tour majeure des Arènes d'Arles, ne doit plus vous laisser aucun doute sur l'usage que les Romains peuvent avoir fait de la Tourmagne. En effet, vous savez qu'en fait de recherches il faut toujours aller d'une chose connue à celle qui ne l'est pas. L'usage que les Romains ont dû faire de la Tour de Bellegarde, située à trois lieues de Nismes, entre cette ville et Arles dont elle est éloignée de deux lieues, ne laisse aucun doute que cette Tour n'ait été construite sur les hauteurs de Bellegarde, pour établir une communication de signaux entre Nismes et Arles, communication à laquelle les collines considérables qui sont entre deux s'opposoient. Cette Tour de Bellegarde à laquelle il seroit impossible de donner un autre usage raisonnable, nous indique donc celui de la Tourmagne de Nismes et de la Tour majeure de la ville d'Arles.

Par le moyen de la Tour de Bellegarde, la Tourmagne ne communiquoit pas seulement avec la ville d'Arles, et à tout le plat pays qui est au sud, mais encore tout le pays montagneux qui est à son nord recevoit ses signaux. Vous connoissez, dans la ville d'Uzés, une superbe Tour qui est dans son Duché, et qui,

par sa position, domineroit toute la ville, si sa grande élévation ne lui donnoit déjà cet avantage. Dans le temps de l'habitation des Romains à Nismes, la ville d'Uzés n'étoit considérable que par le château que ce peuple y avoit construit pour la défense du pays. Cette Tour qu'on voit encore dans le Duché de la ville d'Uzés, fut construite pour recevoir et redonner aux lieux sur lesquels elle dominoit, les signaux qui lui étoient communiqués par la Tourmagne de Nismes. C'est par ces moyens que tous les pays soumis aux Romains de proche en proche donnoient et recevoient respectivement des avertissemens. En étendant cette idée, et en faisant l'application aux autres grandes Tours que vous pouvez remarquer dans les environs pour avoir été construites par les Romains, vous pouvez connoître le motif de leur construction, en les rapportant à ces deux objets, donner des signaux et en recevoir ; ce qui fut les deux usages pour lesquels les Romains construisirent la Tourmagne de Nismes.

I I I.

De la Porte de France.

DE dix Portes bâties par les Romains, il n'en reste que deux ; la première, vulgairement

appelée *Porte de France*, près l'hospice des malades ; mais que l'on trouve dans des titres anciens sous la dénomination de *Porta cooperta*, *Porte couverte*. Elle étoit flanquée de deux Tours rondes, couronnée d'une attique, qui étoit ornée de 4 pilastres terminés par un petit entablement. Les pierres des pieds droits, ont environ 2 pieds de haut d'assise et 3 pieds de long, sur 3 pieds à 3 pieds et demi de large. La Porte a deux toises de haut jusqu'à l'imposte, et 2 toises de large. De deux Tours il en reste une et un fragment de l'autre : telles qu'on les voit dans le dessin de feu M. Bancal, architecte de la ville, sur lequel fut gravée la planche qui en présente les précieux restes.

La 2.ᵉ, Porte Romaine dite la Porte de Rome, *découverte le* 15 *septembre* 1790.

Après les funestes évènemens qui se passèrent dans notre ville les 13, 14 et 15 juin 1790, la municipalité ordonna la démolition d'un parapet attenant à un couvent de Dominicains ; et l'on trouva sous ce parapet un entablement Corinthien, dont la corniche étoit fort dégradée. La frise, assez bien conservée, portoit cette inscription, gravée dans la pierre, avec des trous pour retenir le métal qu'on y avoit coulé:

VUE DE LA PORTE ROMAINE DE NIMES,
VULGAIREMENT APPELLÉE PORTE DE FRANCE



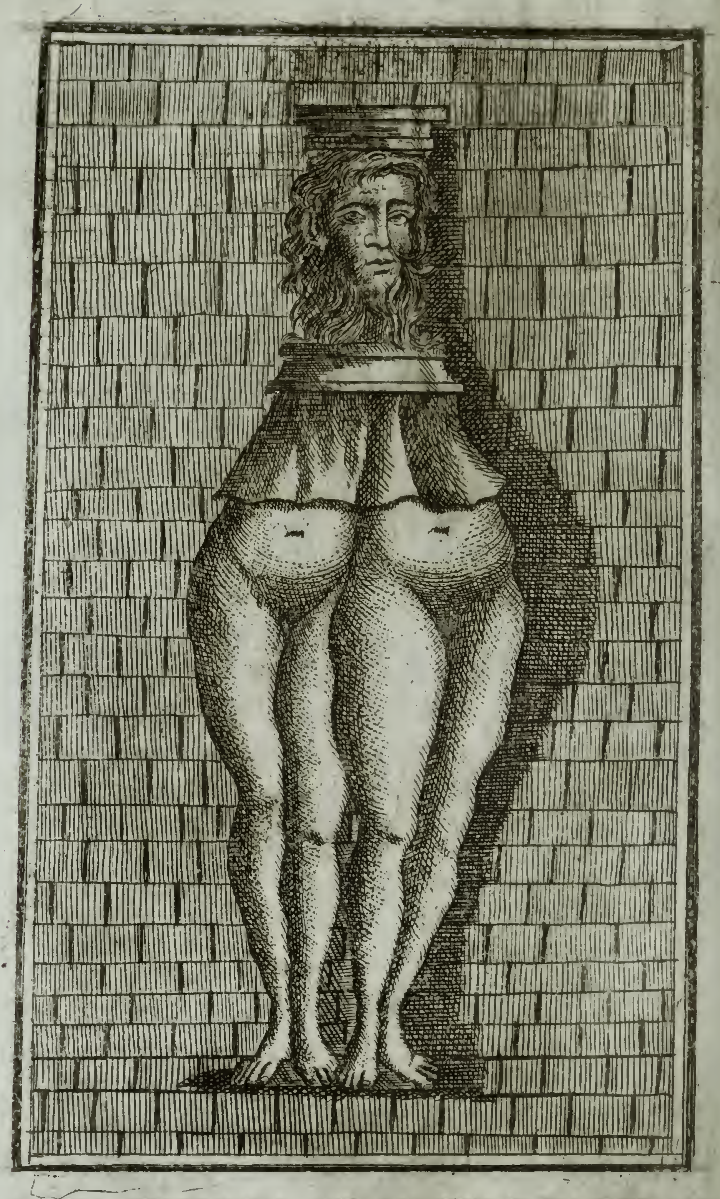
IMP. CAESAR. IVI. F. AVGVSTVS. COS. XI.
TRIB. TEST. VIII. PORTAS. M.·. ROS. DA.·.

Les choses restèrent dans cet état, jusqu'à l'*an III* (du règne de la canaille française), que le directeur de l'hospice militaire fit, de sa propre autorité, renverser l'inscription qui se brisa en plusieurs pièces. On ne présumoit pas que sous cet entablement il existât un édifice d'une antique, ce qui fut cause qu'on enleva d'abord presque toute l'architrave ; mais la municipalité s'étant aperçue, par la démolition d'une petite partie du mur moderne qui servoit de revêtement à l'ancien, qu'il paroissoit des chapitaux Corinthiens, elle fit démolir tout le mur moderne, réparer l'architrave avec autant de soin qu'il fut possible, et replacer la frise qui portoit l'inscription. Elle fit encore relever les terres jusqu'à l'ancien pavé, et bâtir une muraille à la distance de six pieds du monument, afin de le garantir de toute dégradation. L'édifice antique, dont la hauteur est de 25 pieds 7 pouces, a de longueur, en façade, 61 pieds 6 pouces, non compris deux tours rondes de 19 pieds de diamètre, placées à chaque extrémité, et formant un avant-corps de 9 pieds. Quatre pilastres de 28 pouces de largeur, de 12 pouces de saillie, avec une colonne au tiers

dans le mur, tout d'ordre Corinthien, divisent les ouvertures du monument où se trouvent encore : 1.° deux grands portiques à plein ceintre, placés au centre, ayant 12 pieds d'ouverture et séparés, depuis l'imposte jusqu'à l'architrave, par une colonne qui repose sur une coupole, au niveau de l'imposte ; 2.° deux autres portiques, aussi à plein ceintre, de 6 pieds d'ouverture chacun, sur lesquels une niche à demi-circulaire, couverte par de grandes pierres ornées de moulures, qui répondent à l'architrave... La forme de cet édifice, à en juger par ce qui en reste, annonce une forteresse que les Romains avoient décorée de toute l'élégance de l'architecture. Quelques personnes mal instruites s'imaginent que c'étoit un capitole. Mais, lorsqu'on examine de près ce précieux reste de l'antiquité, on reconnoît aisément une des dix portes, dite *la porte de Rome*, qui existoient et qui avoient été bâties par les Romains, ainsi que l'inscription gravée dans la pierre l'annonce. Elles étoient toutes flanquées de deux tours rondes, semblables à celles de la porte de France : les deux grands portiques de celle-ci, placés au centre, étoient destinés pour le passage de l'infanterie, les deux autres pour la cavalerie, ainsi qu'il est dit dans le précieux recueil manuscrit sur les antiquités de la ville de Nismes, écrit

de





STATUE DES QUATRES JAMBES

de la propre main de feu M. Guirant, au nombre des plus exacts; manuscrit soigneusement conservé dans le Cabinet d'antiquités de l'Editeur. Pour s'instruire parfaitement du mérite de ce manuscrit, il faut voir ce qu'en dit M. Ménard dans son septième volume de l'histoire de Nismes, format in-4.° à la page 9 de l'avertissement.

I V.

Des Statues Cariatides, les quatre Jambes.

VERS les Arènes, on trouve au coin d'une rue de la maison de M.r de Massip, une Statue que le vulgaire nomme l'homme aux quatre jambes. * l'ignorance où nous sommes de son

---

* Statue, où l'art dépend de la difformité,
A réformer les mœurs nos Ancêtres habiles
Ont par vos attributs fait des leçons utiles,
Pour bannir de nos cœurs l'infame lâcheté.

Vos deux sexes font voir à la postérité
Que nos troupes un jour furent des femmes viles,
Dans leur nombre excessif vos jambes immobiles
Montrent de ces fuyards la grande agilité.

Du gain de nos combats vous devîntes le gage;
Votre aspect faisoit seul renaître le courage
Dans le cœur effrayé du soldat abattu;

Souvent de la valeur vous avez fait l'office,
Et vous ne fûtes faite à la honte du vice
Que pour mieux raffermir les pas de la vertu.

époque, n'a pu trouver place dans notre récit. La Statue est de trois pièces rapportées; la tête en est une, la poitrine une autre, et le ventre, les cuisses et les jambes en sont une autre. Elle est moitié homme, et moitié femme; homme de la ceinture en haut, et femme par le reste du corps. Sa tête est couverte d'un bonnet à-peu-près semblable à ceux des Béarnois. Elle a le visage hideux, et les cheveux et la barbe assez mal en ordre. Sa poitrine étoit enveloppée de certains ornemens qu'on ne peut plus distinguer aujourd'hui. Deux ventres, qui semblent naître du même estomac, donnent eux-mêmes naissance à quatre cuisses, suivies de quatre jambes parfaitement bien distinctes. On a pensé différemment sur les motifs qui donnèrent lieu à sa construction: l'opinion la plus reçue est que c'étoit un symbole de la lâcheté, soit qu'elles n'eussent été faites que pour punir et flétrir ces hommes efféminés des légions romaines qui se rendirent *à Sosestris roi d'Egypte*, sans combattre, soit qu'on ne les eût élevées au milieu d'une place publique, que pour leur inspirer de la honte et donner aux jeunes soldats romains, des émulations de courage et de gloire.

Dayron qui est prolixe, a fait, à ce sujet, une longue dissertation assez interéssante.

VUE DU TEMPLE DE DIANE DE NIMES OU L'ON,
SACRIFIOIT AU DIVINITES INFERNALES



V.

Du Temple vulgairement appelé Temple de Diane.

L'on a d'abord attribué la dédicace de ce Temple à Vesta ; mais sa forme carrée opposée à la construction sphérique des Édifices consacrés à cette Déesse, détruit cette opinion. Ensuite, sur ce qu'il étoit voisin de la fontaine, et que dans les environs de la Tourmagne il y avoit autrefois des bois et des bruyères, l'on prétendit que c'étoit Diane que l'on y adoroit ; mais ce sentiment tombe par le point même où l'on voudroit le soutenir, puisque les bois voisins de la Tourmagne auroient été très-éloignés du Temple. Palladio l'attribua aux divinités infernales, supposant que le long du frontispice il régnoit une cour formée par un mur contigu qui n'avoit point d'ouverture ; ce qui est faux dans le fait. En commentant l'opinion de Palladio, Rulman soutint que cet Édifice avoit été consacré par Adrien aux mânes de Plotine, et que l'on y sacrifioit aux Divinités infernales : il s'appuie sur un fait encore aussi faux que le précédent ; c'est qu'il suppose que le Temple étoit bâti bien avant dans la terre, et que l'on y descendoit à la manière

des Temples infernaux. J. Deiron prétendit que ce Temple avoit éte dédié à Isis et Serapis, sur un fragment d'inscription où l'on trouve ces mots : *Item dedicatione Templi Isis et Serapis.* Mais le commencement même de ce fragment d'inscriptions, si l'on veut l'appliquer à ce Temple, fait naître l'opinion qu'il étoit un Panthéon. On y trouve *Isis..... Seraphis Vestœ Dianœ Somni........*

Ceux qui veulent que Nemausus ait été adoré dans ce Temple, se fondent sur ce qu'il est à présumer que la principale Divinité de la Colonie ait eu la première place dans un Temple où toutes les niches que l'on y trouve prouvent que l'on y sacrifioit à tant d'autres.

Cet Édifice est d'ordre Composite. Il forme un vaisseau de 7 toises 3 pieds de longueur, de 4 toises 5 pieds 3 pouces de largeur, et de 6 toises 1 pied 6 pouces de hauteur. Il est voûté en forme de tonne et couvert de dalles. La voûte étoit portée intérieurement par seize colonnes au haut desquelles règne une corniche dentelée. Chaque mur latéral contient cinq niches; et il y en a une de chaque côté de la porte d'entrée. La principale Divinité étoit placée dans le fond du Temple, vis-à-vis de la porte d'entrée, dans un réduit formé par quatre pilastres, dont deux regardoient l'entrée;

les deux autres étoient sur le derrière à 3 pieds de distance des premiers. Deux autres pilastres étoient à l'extrémité de la même ligne de ceux qui étoient à l'entrée du réduit et, contre chacun de ces 4 pilastres, étoit une des seize colonnes du Temple. A chaque côté de ce réduit il y en avoit deux autres d'une toise 1 pied 3 pouces de large, et d'une toise 4 pieds 11 pouces de profondeur, au fond desquels étoit un soupirail qui pouvoit servir, ou à laisser exhaler la fumée des victimes, ou à rendre des oracles. Les plafonds de tous ces réduits étoient ornés avec beaucoup de délicatesse. Le pavé étoit en Mosaïque, et le Temple étoit éclairé par une fenêtre de 2 toises de hauteur sur 2 toises 2 pieds 3 pouces de largeur, placée au-dessus de la porte dont les dimensions étoient 3 toises 2 pieds 3 pouces de haut sur une toise 5 pieds 3 pouces de largeur.

A chaque côté du temple il régnoit une galerie couverte, de 9 toises 10 pouces de long et une toise 1 pied 1 pouce de large. L'une et l'autre aboutissoient par une ouverture en arcade aux réduits; il y avoit une cour annexée à chacune de ces galeries. L'une servoit sans doute de retraite aux victimes destinées aux sacrifices, et l'autre communi-

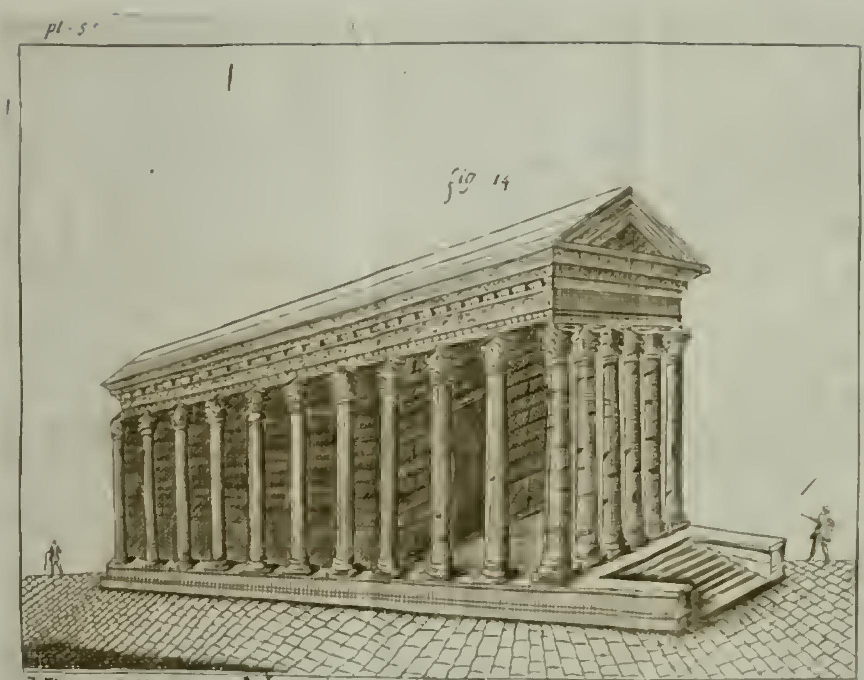
quoit du Temple à l'appartement des Prêtres. Chaque galerie étoit couverte d'une voûte en forme de tonne, divisée en trois parties : la première étoit au niveau de celle du Temple, la seconde étoit plus basse d'une toise, et la troisième avoit à peu près la même inclinaison. Des degrès de grandes pierres plates formoient une pente aisée qui conduisoit vers l'Autel.

V I.

De la Maison Carrée.

Les sentimens ont été long-temps partagés sur la destination de cet Édifice. Les uns en faisoient un Capitole ou maison Consulaire ; les autres un Prétoire ; d'autres vouloient que ce fût la Basilique de Plotine. Enfin, Monsieur de Seguier a décidé la question, en rapportant sur un papier les trous formés dans la frise et l'architrave, pour y placer des crampons de lettres de métal. Il suivit les indications de ces trous et quelques traces de lettres qui étoient restées sur le mur. Il sut distinguer les trous qui avoient été faits mal à propos par l'ouvrier, et devina ainsi l'inscription suivante, sur laquelle sa savante dissertation n'a laissé aucun doute.

pl. 5.



VUE DE LA MAISON — CARRÉE DE NÎMES.

C. Cœsari Augusti F. Cos. L. Cœsari Augusti F. Cos. designato Principibus juventutis.

Il est donc certain aujourd'hui que ce Temple a été consacré à Caïus et à Lucius, fils adoptifs d'Auguste et Princes de la jeunesse, l'un étant Consul et l'autre Consul désigné.

Ce Temple a trente colonnes cannelées d'ordre Corinthien, dont les chapiteaux sont à feuilles d'olivier. La frise et la corniche sont sculptées avec une délicatesse infinie. Il règne autour des colonnes un soubassement qui a été réparé. Au-devant du bâtiment l'on trouve un grand vestibule qui a six colonnes de face, et qui va sur les côtés jusqu'à la quatrième. Au fond de ce vestibule est la porte d'entrée, de figure carrée ; elle a une toise 4 pieds de largeur et 3 toises 4 pieds de hauteur; elle est accompagnée de deux beaux pilastres. Au-dessus de la corniche et au droit des pilastres, il y a deux longues pierres, taillées en manière d'architrave, qui sortent de chaque côté, et qui sont percées à leur extrémité par un trou carré, large de 16 pouces 6 lignes. On conjecture que ces pierres servoient à soutenir une porte qui s'ôtoit et se remettoit selon le besoin. Un perron de douze marches régnoit dans toute l'étendue de la façade, et condui-

soit au Temple, qui étoit élevé de 5 pieds au-dessus du rez de chaussée. Le dessous ni le dessus de l'Édifice n'étoient point voûtés; le dessous du portique l'étoit, et formoit un souterrain qui avoit son entrée du côté de l'Orient, et qui étoit éclairé par de petites ouvertures en abat-jour. En suite de ce souterrain commençoit une galerie, qui servoit sans doute à l'écoulement des eaux pluviales. On a trouvé tout récemment à côté de cette galerie un puits bâti par les romains. Le dessus de tout l'Édifice étoit de charpente, recouvert par des dalles.

M.r de la Moignon, Intendant de Languedoc, fit réparer en 1689 cet Edifice par ordre du Roi, qui le destina pour en faire une Eglise. Voici l'inscription qu'on y mit sur la Porte pour en conserver la mémoire:

LUDOVICUS MAGNUS

HANC ÆDEM ARTE ET VETUSTATE CONSPICUAM

LABENTEM RESTITUIT

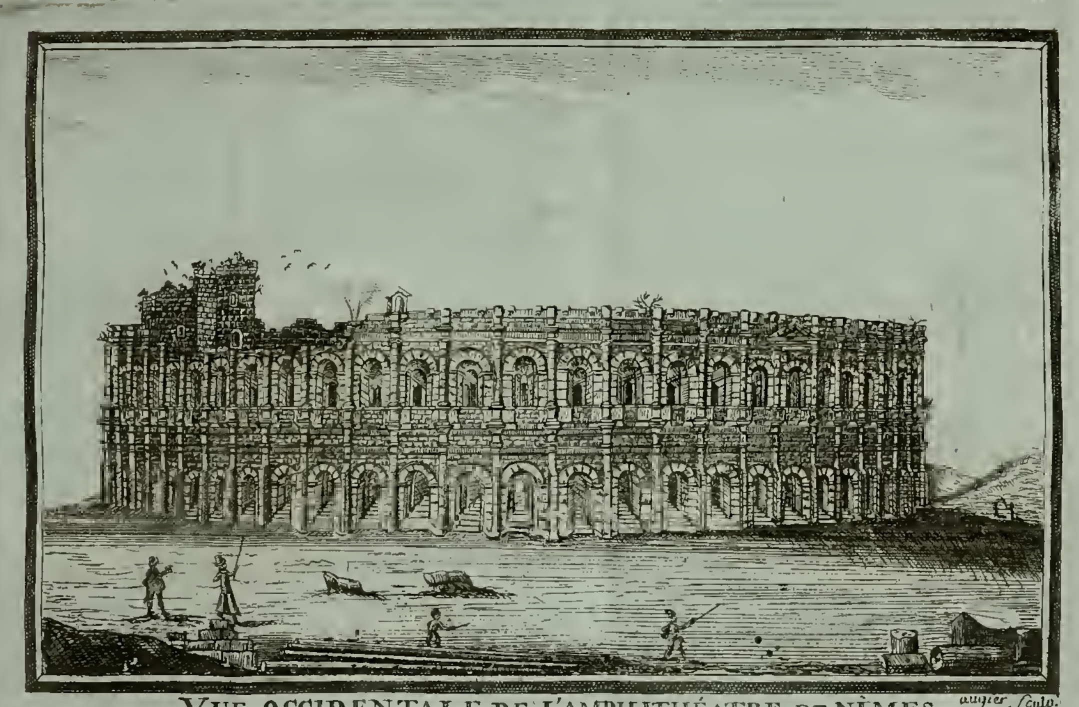
PROFANAM SACRIS ADDIXIT

CURA ET STUDIO

NICOLAI DE LA MOIGNON PER OCCITANIAM PRÆFECTI

ANNO DOMINI M. DC. LXXXIX.

Vers.



VUE OCCIDENTALE DE L'AMPHITHÉATRE DE NÎMES *augier Sculp.*

Vers sur la Maison-Carrée de Nismes, adressés à l'Editeur par un Américain de la nouvelle Angleterre, la veille de son départ de Nismes pour Marseille, le 15 janvier 1801.

Du ciseau chef-d'œuvre orgueilleux
Qui, malgré votre ample structure,
Paroissez une miniature
Par vos ornemens curieux.

Frise, chapiteaux précieux
Feuillage imitant la nature
Fait par les Dieux de la sculpture
A dessein de tromper les yeux.

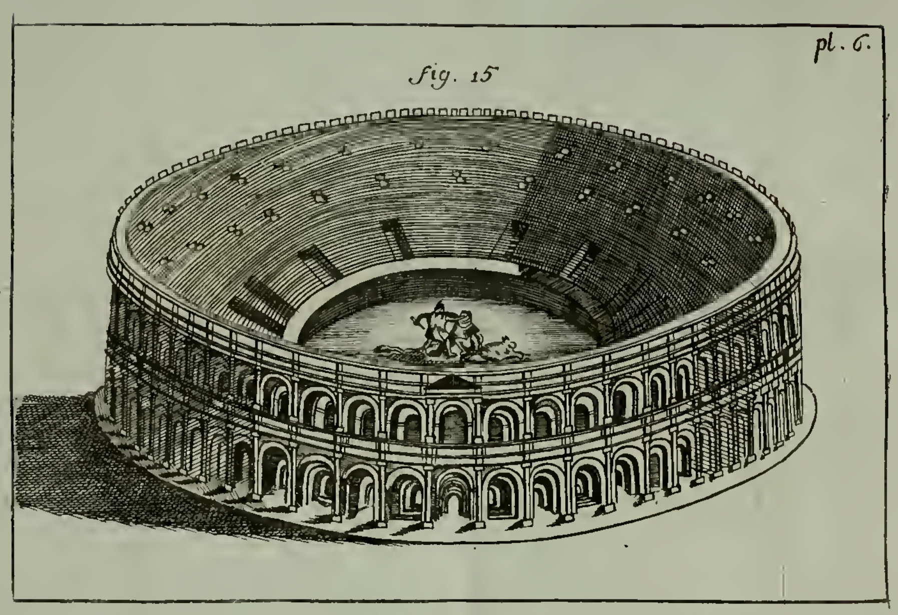
VII.

De l'Amphithéâtre.

CET Edifice, le plus ancien de tous ceux de l'antiquité dans ce genre, annonce combien cette ville devoit être distinguée des autres Colonies. Il est formé d'une ellipse parfaite. Son grand axe, qui va de l'Orient à l'Occident, est de 67 toises 3 pieds, y compris l'épaisseur de la façade; et son petit axe de 52 toises 5 pieds, y compris la même épaisseur. Son rez-de-chaussée est un portique ouvert par soixante arcades, par lesquelles on entroit dans l'Amphithéâtre. L'étage supérieur terminé

par un attique est composé du même nombre d'arcades. Parmi les soixante du rez-de-chaussée, on doit distinguer quatre portes principales, sur les quatre points cardinaux du monde. Celle du Septentrion est couronnée d'un fronton, au-dessous duquel sont deux taureaux en saillie, qui peuvent être le symbole de l'établissement de la Colonie, puisque l'on sait que c'étoit avec la charrue que les Romains traçoient l'enceinte de leur Ville.

Ce bâtiment est d'ordre Toscan irrégulier, approchant du Dorique. Il a 10 toises 5 pieds 11 pouces de hauteur depuis le rez-de-chaussée jusqu'à l'attique. Il est aujourd'hui enterré de près de 2 toises, par les décombres qu'ont sans doute occasionnés les diverses révolutions que la Ville a éprouvées. Trente-deux rangs de siéges régnoient à l'entour de l'intérieur de cet Édifice, et servoient à y placer les spectateurs; il n'en reste plus aujourd'hui que dix-sept dans les endroits les moins délabrés. On arrivoit à ces siéges par trois rangs de *Vomitoires*, qui étoient les extrémités des escaliers qui partoient des portiques. Chaque rang de Vomitoires en avoit trente. Suivant le calcul fait, en donnant 20 pouces de place à chaque personne, ces siéges devoient contenir environ dix-sept mille personnes.



VUE DE LINTERIEUR DE L'AMPHITHEATRE

Au-dessus de l'attique on trouve, par distances égales, des consoles au nombre de cent vingt; elles ont 18 pouces de saillie de largeur, et autant de hauteur. Elles sont percées dans le milieu d'un trou rond de 12 pouces de diamètre, qui servoit, sans doute, à placer les poteaux des tentes destinées à couvrir les spectateurs.

La principale partie de cet Édifice est bâtie sans mortier, ni ciment. Les pierres ont 3 toises ou 18 pieds 2 pouces de long. Ces masses sont étonnantes, et ont fait croire que les Romains avoient le secret de fondre la pierre. Mais à l'examen des carrières de Barutel et de Roquemalière, on reconnoît qu'elles en ont été tirées.

Chaque Écrivain a eu son opinion sur l'époque de la construction de cet Amphithéâtre. Les uns l'ont rapportée à Agrippa; mais est-il vraisemblable qu'un tel Édifice ait été bâti à Nismes dans le temps qu'il n'y en avoit pas de pareil dans le reste de l'Empire, pas même à Rome? D'autres l'ont attribuée à l'Empereur Adrien; cette conjecture est dépouillée de toute probabilité. D'autres ont pensé qu'Antonin Pie avoit pu faire élever ce Monument, dans la vue d'embellir et de favoriser la patrie de son père. Enfin, il y

en a qui, en commentant cette idée, ont voulu que ce fût la Colonie qui eût élevé cet Amphithéâtre sous les auspices de l'Empereur Antonin Pie. Je crois qu'il seroit difficile de donner une raison bien satisfaisante pour prouver que c'est Antonin seul, ou que c'est la Colonie favorisée par Antonin, qui a fait bâtir cet Édifice ; mais d'après les fortes probabilités que je donnerai en parlant du bas-relief de Remus et Romulus allaités par une louve, on ne doutera plus qu'il n'ait été construit sous le règne d'Antonin. Il y a eu aussi quelques discussions sur la destination de ce monument. Les uns en ont fait une *Naumacie*, d'autres ne vouloient point que ce fût un Amphithéârre. Lorsqu'on l'examine de près, on ne peut lui refuser ce titre ; d'ailleurs le bas-relief des Gladiateurs sert à confirmer cette opinion.

Quoi qu'il en soit, l'abolition des spectacles qu'on y représentoit, des jeux et des exercices auxquels ce superbe bâtiment étoit destiné, ne peut pas arrêter notre surprise et notre étonnement à la vue d'une si belle structure. Tout le monde admire les restes plus ou moins considérables, les moindres débris même des Amphithéâtres qu'on voit encore dans quelques villes de l'Empire romain. Mais il n'en est

point en Europe et dans le monde entier, de mieux conservé que celui de Nismes. L'injure des temps, la fureur des guerres civiles toujours suivies de ruines et de dévastations, la barbarie des siècles, la négligence de ceux qui auroient dû veiller à sa conservation, tous ces fléaux si préjudiciables à la durée des ouvrages faits de la main des hommes, n'ont presque point porté d'atteinte à ce bâtiment. Aussi mérite-t-il une attention plus particulière.

On ne voit pas cependant qu'il ait été bien connu. Il est vrai que pendant une longue durée de siècles on vécut dans une profonde ignorance. Ce n'est à peu près que depuis cent ans que des personnes de goût de cette ville, s'étant livrées à l'étude de l'antiquité, ont entrepris sérieusement de restaurer ce précieux reste des romains. Le gouvernement a assigné des fonds pour cet objet, et on a commencé de s'en occuper dans le mois de janvier 1801. Une partie des masures que l'ignorance permit de construire, sont démolies, et nous espérons de voir dans cet édifice, une des plus belles places de l'Europe sous peu de temps.

Nous aimons à croire qu'il n'est pas un seul homme vivant sur la terre, curieux de connoître les superbes monumens des antiquités qui existent dans cette malheureuse cité, ainsi

que tous ceux qu'on a trouvés tout récemment sous les ruines de son enceinte, qui ne s'empresse de venir de toutes parts pour admirer ce riche monument, sur-tout lorsqu'on aura abattu les maisons qui le masquent.

VIII.

Du Bas-relief représentant Remus et Romulus allaités par une louve.

SUR la façade d'un des pilastres qui est près de la porte septentrionale, l'on voit une louve qui allaite deux enfans. Gautier a prétendu que ce bas-relief n'avoit été placé que pour rappeler aux peuples la naissance des fondateurs de Rome. M. Menard a pensé que cette figure, qui est effectivement l'histoire de l'enfance de Remus et Romulus, est en même temps le symbole du droit de citoyen Romain accordé aux habitans de Nismes. Pour moi, je crois que ce n'est là que l'emblême d'Antonin Pie; ce qui prouveroit que l'Amphithéâtre a été bâti sous le règne de ce Prince, et voici mes raisons.

Tous les antiquaires savent que beaucoup de médailles, frappées sous cet Empereur, portent au revers une louve qui allaite deux

pl. 7e

fig. 16

17

18

22

19

20

21

BAS RELIEF QUI CE TROUVENT SUR LA FAÇADE D'UN DES PILASTRES DE L'AMPHITHEATRE DE NIMES

enfans. J'en ai vu deux dans le cabinet de M. Boudon à Nîsmes, qui portent, avec cette figure, l'effigie d'Antonin Pie, et qui sont de deux coins différens. Addisson, dans ses remarques sur l'Italie, dit * en avoir vu de pareilles, et ajoute qu'il pense qu'elles ont été frappées pour témoigner à Antonin que, par son excellent gouvernement, le Sénat le regardoit comme un second fondateur de Rome. De toutes ces probabilités il paroît permis de conclure que l'Amphithéâtre, que l'on avoit jusqu'à présent soupçonné avoir été bâti par Antonin, l'a été effectivement sous le règne de cet Empereur, et que le bas-relief de la louve, qui est son emblême sur ses médailles, doit l'être aussi sur les monumens élevés sous ses auspices.

---

* *J. have since met with the same figures on the reverses of a couple of ancient coins, whic were stamp'd in the Reign of Antoninus Pius, as a compliment to that Imperor, whom for his excellent governement and conduct of the city of* Rome, *the Senate regarded as a second kind of founder.* Remarks on Several pars of Italy, etc. By M.r Addisson Hague, pag. 211.

I X.

Des Gladiateurs.

ENTRE la porte de l'Amphithéâtre, dont le fronton est orné de taureaux et le pilastre de la louve, sur un garde-fou du portique supérieur, on trouve le relief de deux Gladiateurs, qui marque la destination de l'Édifice. Il y en avoit de semblables sur un autre garde-fou, mais le temps l'a détruit.

X.

Des Priapes répandus en divers endroits de l'Amphithéâtre.

PRIAPE fut regardé par les Lampsaciens comme le dieu tutélaire des parties textuelles de l'homme; aussi ce Dieu étoit le plus lubrique des Dieux, et son nom seul exprime une obscénité. Il étoit aussi le Dieu des jardins, et les Romains y plaçoient toujours sa statue, soit pour les garder, soit pour les faire fructifier. Il étoit le plus souvent représenté en forme d'Hermés ou Terme, avec des cornes de bouc,

des oreilles de chèvre et une couronne de feuilles de vigne.

Chez les Grecs, çette Divinité n'étoit pas des plus anciennes; ils l'adoptèrent des Égyptiens, qui voyoient dans *Mendès* le symbole de la nature, ou du soleil source de vie. Les Grecs firent de *Phallus* le second symbole de *Mendès*, et celui-ci devint l'emblème de la génération.

En trois endroits de l'Amphithéâtre l'on voit diverses représentations de Priapes ou Phallus; ils sont sculptés en relief et exposés sous des formes bizarres et singulières.

1.° Sur le pilastre qui vient après la représentation de la louve, on voit un Priape ailé, becqueté par deux oiseaux, qui a des pieds de cerf. Il est joint et fait corps avec deux autres *Phallus* dont l'un est sur le devant et l'autre à la queue; celui du devant porte une sonnette; quant à celui du derrière, un autre oiseau en tient l'extrémité sous une de ses pattes.

2.° Sur un des pilastres qui viennent après la porte occidentale, on voit un autre triple Priape ailé, avec des pieds semblables aussi à ceux d'un cerf, mais sans sonnettes ni oiseaux. Le Priape de la queue est surmonté par une femme qui est debout, coiffée à la Romaine.

et vêtue de la robe *Stola*. Elle tient de chaque main une rêne, avec laquelle elle retient et conduit de la main droite le Priape de devant, et de la gauche celui qui est à l'autre extrémité.

3.° Il paroît enfin, sur le linteau d'un des Vomitoires du côté du midi, deux Priapes, l'un grand et l'autre petit, sans ailes ni pieds.

Beaucoup d'écrivains ont eu occasion de parler de ces figures, et leurs explications offrent toujours une différence. *Jodocus Sincerus* prétend que le premier de ces Priapes étoit le symbole des vautours qui apparurent autrefois à Remus et Romulus, lorsqu'ils jetoient les fondemens de leur ville. Le second Priape volant étoit une figure emblématique, par laquelle les Romains vouloient désigner leurs victoires sur les Gaulois.

Grasserus trouve dans ces figures le symbole de Pluton et de ses dragons, relatif aux sacrifices des victimes humaines qu'on immoloit à ce dieu des enfers.

Guiran, dans ses antiquités de Nismes, a cru trouver, dans la première de ces figures, l'escalade que les Gaulois firent au capitole. Les Priapes becquetés représentent, selon lui, les soldats éveillés par les oies. Les pieds de cerf et les ailes sont les symboles de leur diligence en cette rencontre. La sonnette marque le bruit et l'éclat que fit cette action. Cet

1. Baſſin de la Source
2. Baſſin á Salons
3. Socle Carré.
4. Baſſin des Romains.
5. Braſſieres
6. Baſſin du Canal

VUE ET PERSPECTIVE DE LA FONTAINE
DE NIMES DU COTÉ DE LA TERRASSE



7. Canal
8. Paterre
9. Terraſſe
10. Pavillons
11. Temple de Diane
12. laBlanchiſeuse iausson

écrivain estime que la seconde figure représente l'enlèvement des sabines ; la femme portée par le Priape seroit une de ces filles de Samnium qu'enlevèrent les Romains, et les rênes qu'elle tient offriroient le symbole de l'empire des femmes sur les hommes.

Rulman rapporte tous ces Priapes aux principes de la nature et de la génération humaine.

Quelques-uns veulent que ces Priapes soient des hiéroglyphes des Égyptiens ; et qu'Adrien, sous l'empire de qui l'Amphithéâtre fut construit, fut initié dans leurs mystères.

Gautier, fondé sur ce dernier sentiment, a cru que le premier de ces Priapes, becqueté par des oiseaux, représente les passions qui font le tourment des hommes ; que le second, régi par une femme, indique le pouvoir d'un sexe sur l'autre, et que le troisième peut se rapporter aux trois âges de la vie, c'est-à-dire, le petit Priape à la jeunesse, le grand à la virilité, et ce qui pend du milieu des deux à la vieillesse.

Enfin, le marquis *Maffey* ne trouvoit, dans ces figures, aucune sorte de mystère, et les attribuoit plutôt au caprice de l'ouvrier qu'à l'intention de l'architecte.

Aucune de ces différentes opinions ne parut satisfaisante à *Ménard*, et il hasarda la sienne.

Selon lui, les oiseaux qui accompagnent le premier de ces Priapes ne peuvent être que des coqs, mal sculptés à la vérité et dégradés par le temps; ils désignent les combats de ces animaux qui avoient lieu dans l'Amphithéâtre. Il présume que les anciens habitans de Nismes offroient, dans ce nouvel édifice, des sacrifices à Priape, pour obtenir la fécondité des femmes; les ailes, les pieds de cerf, la figure de la femme sont autant de symboles de la célérité dans la propagation pour l'accroissement de la Colonie, et la sonnette désigne le bruit que devoient faire dans le monde les descendants de ces premiers fondateurs.

Quelques-unes de ces diverses opinions sont insoutenables. Nous ne checherons point à les réfuter; d'ailleurs le champ des conjectures est vaste, et chacun a le droit de le parcourir. Mais on voit par-tout que Priape est l'ingénieux emblème de la génération ou de cette force génératrice répandue dans l'univers. Que les oiseaux soient des coqs ou des pigeons, ils n'en sont pas moins un emblème de l'amour ou de la volupté. Les clochettes avoient pour objet d'éloigner les mauvais génies qui pouvoient rendre nuls les effets du Phallus ou membre v[illegible] Les artistes, ainsi que l'observe le judicieux *Maffey* suivoient là-dessus l'impulsion de leur

génie et multiplioient à leur gré leurs idées. Mais les bizarres représentations de la nature furent souvent le fruit d'une imagination déréglée.

On sait que les Ministres des orgies portoient le *Phallus* dans les fêtes de Bacchus. On en trouve quelquefois en bronze de moyenne grandeur, et on ne doute point que les femmes qui désiroient de devenir fécondes ne portassent cette figure pendue à leur cou en guise d'amulette. Le sieur BUCHET en possède quatre de différents dessins et de différentes grandeurs, découverts dans de tombeaux de femme d'où on les a retirés tout récemment. Un d'iceux est un triple Priape en bronze le plus lubrique des dieux, surmonté d'une femme qui le dirige, qui fut trouvé, le 21 janvier 1793, sur le bord du torrent du Cadarau près le pont de Sauve à 500 pas de la fontaine, jour que l'innocent Louis XVI, roi des Français, fut injustement décapité sous le règne de Maximilien Roberspierre dit *le tyran de la France.* Cette pièce unique, puisqu'elle n'est point dans le cabinet impérial, d'après l'aveu de M. *Millin* qui en est le digne conservateur, peut être vue par les curieux dans la précieuse collection de BUCHET où elle fut déposée.

X I.

De la Fontaine.

Le premier but des ouvrages faits nouvellement à la Fontaine, a été d'empêcher ses eaux de se perdre, et de les distribuer avec plus d'utilité et d'abondance à la Ville; mais comme, en creusant dans les environs de la source, on trouva des vestiges de bains antiques, le zèle des Citoyens s'échauffa; ils songèrent à rétablir les monumens de l'ancienne gloire de leur Ville. Chacun s'empressa de présenter des plans; mais enfin la Cour décida, et M. Maréchal, directeur des fortifications, fut nommé par Arrêt du Conseil pour présider à l'exécution des projets qu'il avoit donnés. Il conserva beaucoup de choses de l'antique, et y en ajouta beaucoup d'autres. Ce seroit passer les bornes d'un abrégé, que de décrire la situation des anciens bains qui n'existent plus; et je crois satifaire assez le voyageur, en lui faisant remarquer le rapport qu'a la décoration actuelle de cette Fontaine avec les bains des Romains.

La source est renfermée par une muraille faite sur la ligne de l'ancienne. Les escaliers

demi-circulaires, par lesquels on y descend; sont aussi faits sur l'antique. L'escalier à deux rampes, qui est au-dessus de ces premiers, est un ouvrage moderne. Le pont, par où les eaux de la Fontaine s'écoulent dans le premier bassin, n'est aujourd'hui qu'à deux arches, l'ancien étoit à trois dans la même place. Une digue, à l'entrée de ce pont, servoit à retenir les eaux de la source, qui ne pouvoient pénétrer dans le premier bassin que par des ouvertures où étoient adaptés des tuyaux de plomb; ces tuyaux aboutissoient à des rigoles.

Le premier bassin, que l'on nomme mal à propos le nymphée, étoit la place destinée aux bains. C'est au même lieu de l'ancien qu'est construit le grand stibolate ou piédestal qui porte la Statue. La frise de ce stibolate est exactement copiée d'après l'ancien. Les chambres des anciens bains y ont été conservées, et l'on a mis au-devant d'elles une nouvelle file de colonnes qui soutiennent une corniche en saillie. Ce bassin qui, chez les Romains, n'avoit sans doute de l'eau que dans ses rigoles, en est maintenant toujours rempli; et les chambres demi-circulaires, qui servoient autrefois à placer des cuves pour les bains, ne servent plus à rien aujourd'hui; de manière qu'un homme qui voit pour la première fois

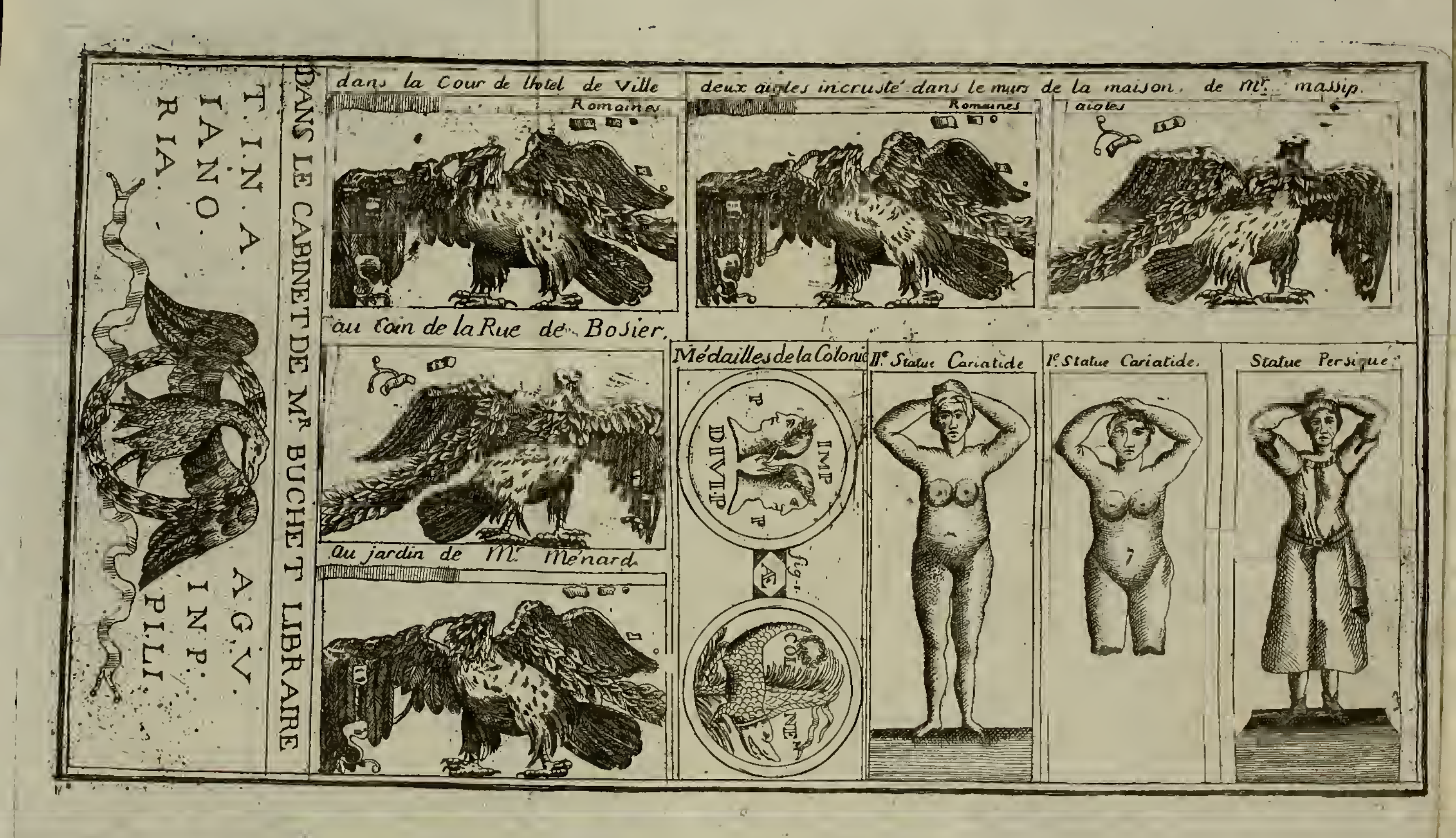
la Fontaine, et qui demande le but de ce bassin dans toutes ses parties, est étonné qu'on lui réponde qu'il est l'ornement d'une chose dont les anciens se servoient, et que cependant il n'est pas praticable pour le même usage. Ce premier bassin verse ses eaux dans un second, que l'on nomme communément bassin des Romains, et qui du temps des anciens bains servoit de réservoir. Il est carré, et a six arceaux de chaque côté. Ceux du midi sont feints; ceux du nord servent à l'entrée des eaux qui émanent du premier bassin; ceux de l'orient et de l'occident donnent issue aux mêmes eaux qui vont remplir les deux canaux latéraux de la Fontaine. Le reste de cette promenade n'a aucun rapport avec ce que peuvent y avoir fait les Romains, et se voit assez par l'inspection de la planche.

X I I.

De la Statue de marbre, trouvée dans les ruines des bains.

C'EST un morceau d'antiquité précieux par sa perfection. Dans l'état tronqué où est actuellement cette Statue, elle n'a que que 3 pieds 8 pouces de hauteur. La tête a 11 pouces de haut, et les épaules ont un pied


Apollon
STATUE DE MARBRE,
TROUVÉE DANS LES BAINS DE
DAMES ROMAINES DE NÎMES



dans la Cour de l'hotel de Ville
deux aigles incrusté dans le murs de la maison de Mr. massip.
Romaines
Romaines
aigles
au Coin de la Rue de Bosier.
Au jardin de Mr. Menard.
Médailles de la Colonie
IIe. Statue Cariatide
Ie. Statue Cariatide.
Statue Persique.
DANS LE CABINET DE Mr BUCHET LIBRAIRE
T. I. N. A.
IANO.
RIA.
A. G. V.
IN P.
P. I. L. I.
IMP
DIVI F
P P
COL
NEM
fig. 1

9 pouces de large. A suivre les règles des proportions du dessin, elle devroit avoir 7 pieds 4 pouces de long. Aux grâces de la figure et de la chevelure, les connoisseurs l'attribuent à Apollon.

XIII.

De Aigles.

ON en voit neuf. Un dans la cour de l'hôtel-de-ville; un au coin de la maison de feu M. Boschier; deux dans la maison de feu M. de Massip; et un à l'esplanade, au jardin de feu M. Menard (1). On voit, au jardin du lycée, un aigle récemment découvert. Il en existe un autre par-parfaitement conservé avec sa tête dans l'intéressante collection du S.r BUCHET. Ces aigles sont en tout semblables à ceux que Menard a publiés, sculptés en relief sur des blocs de marbre, sans tête, de la même dimension, et ayant probablementorné le même édifice. Ils ont été trouvés avec plusieurs autres auprès de l'ancien palais de jus-

(1) Auteur de l'histoire de Nismes en 8 vol. in-4.°, dont le 8.me qui complette cet ouvrage rare et précieux sur les antiquités, se vend chez la veuve BELLE, Imprimeur du département du Gard, et chez BUCHET, libraire de la même ville.

tice ; ce qui confirme l'opinion qu'il est bâti sur les ruines d'un temple de *Jupiter*. Les deux derniers découverts sous les ruines du nouveau palais de justice, vis-à-vis l'esplanade, dans le mois d'octobre 1805, déposés à la préfecture, les serres de ces deux oiseaux de proie étant sculptées sur marbre blanc, décèlent le ciseau le plus délicat et supérieur aux précédens par le fini de toutes ses parties. Ils sont tous sans tête ; ce qui est attribué à la fureur des Visigots, ou des autres barbares qui ont ravagé la ville. Ils sont admirablement bien sculptés, et servoient sans doute d'ornement à quelque édifice public.

XIV.

De la Basilique et du Temple de Plotine.

D'APRÈS le rapport de Spartien et de Dion Cassius, on peut être fondé à prétendre qu'Adrien fit élever à Nismes une Basilique et un Temple en l'honneur de Plotine à qui il devoit l'Empire. La Basilique fut construite au retour de l'expédition de la grande Bretagne, et le Temple après la mort de Plotine. Par les ruines d'un bâtiment considérable, que l'on a trouvées dans le terrain où le Palais du Présidial étoit bâti, on conjecture que ce pouvoit bien être

là la place du premier de ces édifices ; mais alors rien n'indique la position du second. M. de Seguier pense que le Temple et la Basilique ne sont qu'un ; qu'il ne faut prendre le mot *Basilique*, dans le passage de Spartien, (que d'ailleurs il regarde comme fort inexact) que comme exprimant un bâtiment royal.

X V.

Des Thermes.

DU côté de la porte S.t-Antoine il y avoit autrefois une rue appelée *rue des vieilles étuves*, où l'on a trouvé des débris de bâtimens romains, d'aqueducs et de voûtes. L'on a aussi découvert non loin de-là une pierre qui, vu sa pesanteur, paroissoit n'avoir pu être transportée, et qui porte cette inscription : *M. Agrippa L. F. C. ...* que l'on interprète ainsi : *Marcus Agrippa Lucii filius curavit.* De toutes ces choses on conclut, avec fondement, qu'il y avoit dans ce lieu des bains chauds ou thermes, qui furent construits par les soins d'Agrippa.

X V I.

Des Sphéristères.

ON a trouvé près de l'ancienne Eglise de S.t-

Baudile une pierre qui portoit l'inscription suivante :

. . . .

Divi Augu.. . . . .

. . . *Aeristeria D. . . .*

On a conçu que *Aeristeria* n'étoit qu'une partie du mot *Sphaeristeria* ; et l'on a conclu de là que les Romains avoient autrefois à Nismes des Sphéristères ou jeux de paume couverts.

X V I I.

Du Champ de Mars.

LA Charte de Raymond V, par laquelle il permet aux habitans de Nismes de se clore de murailles, nous indique qu'il y avoit autrefois dans cette ville un lieu appelé *le Champ de Mars.* Il est aujourd'hui fort peu intéressant de savoir où il étoit situé : mais, par cette charte et par d'autres renseignemens, on conjecture qu'il s'étendoit depuis la rivière du Vistre jusqu'au milieu de l'intervalle qui est entre le chemin de Montpellier et celui de St-Gilles, en venant joindre les murs voisins de l'amphithéâtre.

XVIII.

Des Pavés de Mosaïque trouvés à Nismes.

LES Romains décoroient leurs appartemens de pavés de Mosaïque, et Nismes est la ville qui en offre plus que toutes celles de leur domination. On a découvert des morceaux qui annoncent la plus grande magnificence. Les cubes de ces Mosaïques sont de marbre, quelquefois de pierre de différentes couleurs; ils sont posés sur un ciment très-fin, composé de pierres, de briques, de marbre même, pulvérisés et bien liés avec de la chaux; la plupart de ces pavés trouvés à Nismes, n'excèdent pas la grandeur de deux toises.

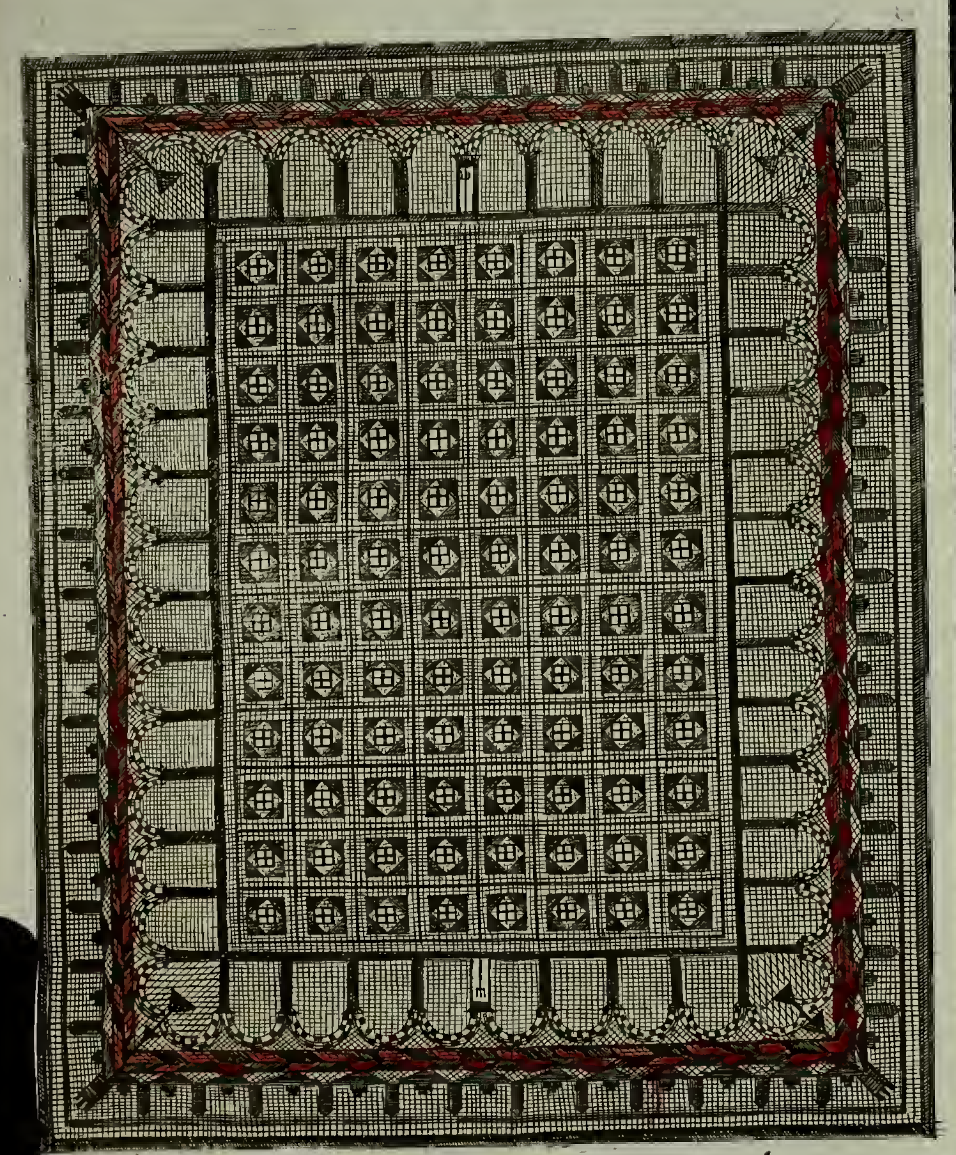
1.° L'on en a trouvé dans plusieurs endroits de la ville en faisant des excavations. François Graverol en découvrit un très curieux en *1686* : il représentoit une femme debout sur le bord d'une mer agitée; à ses pieds étoit un petit chien et une torche flamboyante. Cette femme, à ce que prétend M. Menard, est la lune sous le nom de la déesse *Nehalennia*. On voit encore une autre sorte de pavé à la mosaïque sur les bords de la source de la Fontaine : on en a trouvé en formant l'avenue du cours neuf. Il ne peut y avoir qu'un systême sur ces pavés; c'est qu'ils servoient à

des édifices publics, ou à des salles de bâtimens de particuliers distingués.

2.° Autre pavé de mosaïque découvert en 1766 dans la maison de M. Renouard, rue pavée près la fontaine. Il est de figure d'un carré long, encadré dans une bordure d'ornement d'architecture d'un goût recherché : le tapis du milieu présente un compartiment de 96 carreaux dont le cube en marbre noir et blanc régulier le rend très-agréable à l'œil ; un cœur surmonté d'une flêche placé aux angles, semble tiré sur la tour. L'on voit un trident artistement placé aux deux colonnes qui se trouvent aux extrémités du tapis, qui semble sortir du compartiment. Ce pavé est embelli par un ruban de couleur rouge et noir, et très-entier : on le conserve avec soin ; il est infiniment plus précieux que les précédents, et mérite fort d'être vu : aussi fut-il gravé avec soin sur le dessin d'un habile artiste de Paris.

3.° Fragment de mosaïque dont les cubes étoient de marbre blanc, noir et rouge, posés sur un mortier extrêmement dur ; ils n'offroient que de simples ornemens ; les uns en entrelac, les autres à épics, et une bordure uniforme, ce qui prouve qu'ils appartenoient à une même salle.

4.° Autre pavé dont les pièces ambiguës, toutes chargées de différentes nuances, se joignent



PAVÉ EN MOSAÏQUE, RUE ET MAISON

De la Calandre Anglaise découvert Sur la Fin de l'année 1766

si parfaitement ensemble, qu'elles imitent toutes les graces et la variété de la peinture. L'ouvrage est divisé en neuf compartimens de forme octogone, dont cinq sont chargés de figures, savoir: celui du milieu et ceux des angles, les quatre autres sont simplement ornés de feuilles en entrelac, avec une fleur au centre; le compartiment du milieu représente un homme vêtu de verd, conduisant un char attelé de deux chevaux qui courent avec une extrême vîtesse: les deux compartimens au dessous et au dessus de cette figure contiennent chacun la représentation d'un buste coiffé d'une manière différente.

5.° On voit, dans le cabinet de M. Buchet, deux beaux fragmens de pavés formant des dessus de table, trouvés dans les fouilles qui furent faites au cours neuf près de la fontaine, qui méritent d'être vus par la variété des sujets et des couleurs des cubes en marbre, qui rappellent la magnificence des empereurs.

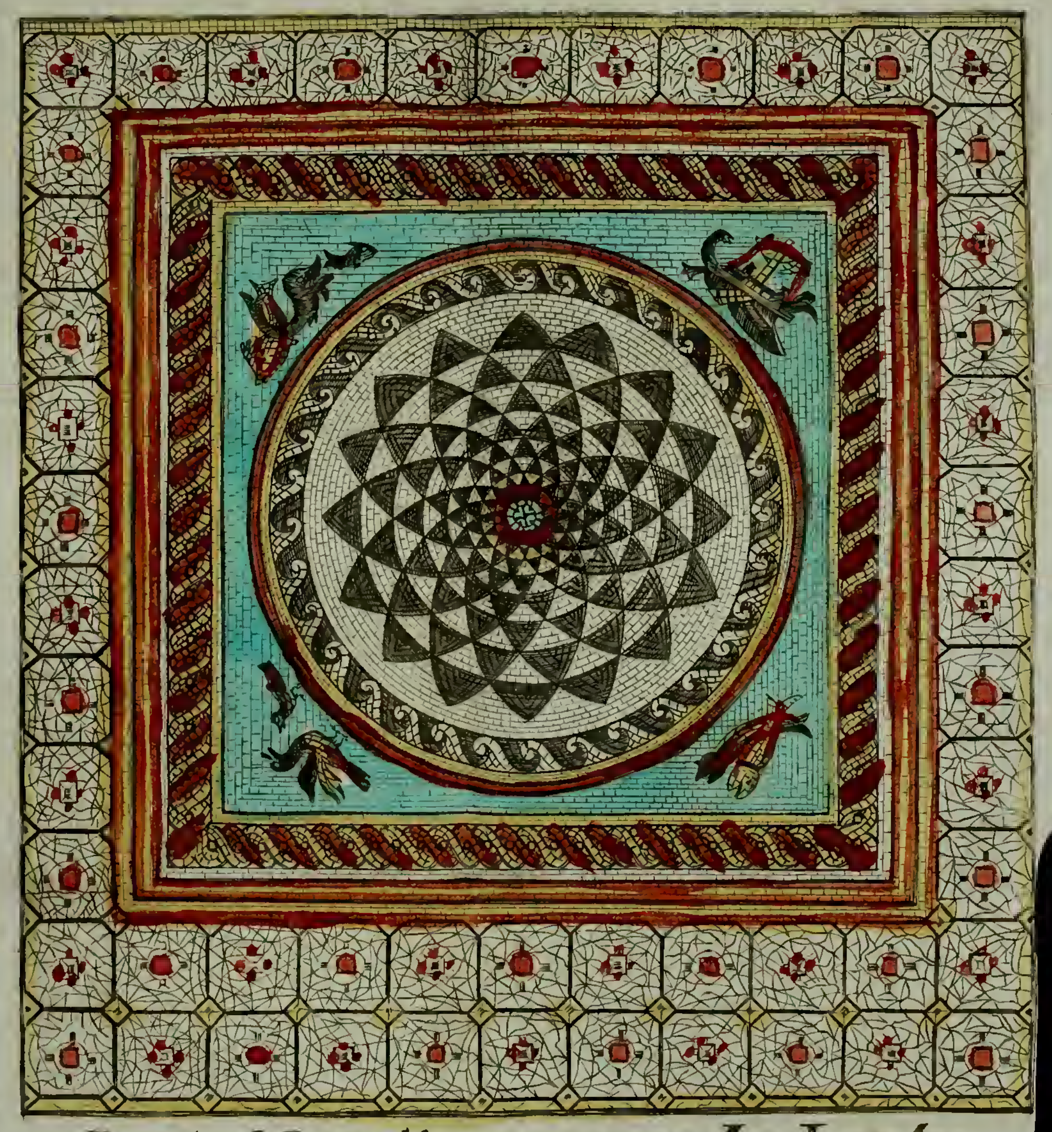
6.° Autre pavé dont le travail étoit commun, sans figure, ni fleurs, ni feuillages, et n'offrant qu'une inscription grecque presque effacée par le temps. Il y avoit anciennement un très-beau Pavé de mosaïque dans l'église cathédrale de Nismes, qui représentoit des oiseaux et autres animaux, des arbres de différentes figures; ce pavé périt lorsque les religionnaires détruisirent le reste de l'édifice.

7.° Autre Pavé de mosaïque, qui a pour bordure un entrelac, et à un des coins un trident. Les cubes sont de différentes couleurs.

8.° Autre pavé de mosaïque découvert en 1785 dans le jardin de M. le Gouverneur. Il est de figure carrée; son contour est orné d'une grecque en entrelacs serrés, fermée par quatre rubans de couleur rouge, jaune, blanche et noire : des petits cailloux blancs remplissent le milieu de de l'entrelac et le vide des côtés; ce sont comme autant de perles qui frappent agréablement la vue : cette grecque est embellie par des moulures de diverses couleurs.

Dans l'intérieur on a décrit plusieurs cercles; entre le cercle supérieur et les moulures inférieures, il y a un assez grand intervalle formant quatre angles : dans l'un de ces angles, on voit une galère romaine à un seul rang de rames, où l'on remarque le rostrum avec trois rameurs. Dans le second on découvre deux gros dauphins en sautoirs; celui de la gauche semble poursuivre un autre petit poisson de même espèce; il est presque tout noir, tandis que celui de la droite est de couleur rouge; le troisième angle contient deux oiseaux aquatiques, dont l'un est baissé, et l'autre est droit; les ailes déployées; ils ont chacun le bec ouvert, et paroissent vouloir se becqueter; ils sont





PAVÉ MOSAÏQUE DANS LE JARDIN
Du Gouverneur Pres La Citadéle decouvert en 1785

nuancés de diverses couleurs ; enfin, dans le quatrième angle sont placés aussi en sautoir deux poissons de rivière ; ils sont de plusieurs couleurs : cette galère, ces poissons, ces Oiseaux sont dans une Mosaïque dont le fond est un vert d'eau. Nous avons dit ci-devant qu'il y avoit plusieurs cercles dans ce pavé. Dans l'entre-deux de ces cercles, on voit trente-une volutes arrondies qui, se succédant les unes aux autres, en parcourent toute la circonférence ; elles sont placées à égales distances et parfaitement bien rangées. Le cercle inférieur est divisé en seize points ; il contient une espèce de figure semblable à peu près à une pomme de pin ouverte ; toutes les feuilles partent du centre ; les grandes aboutissent à d'autres points inférieurs ; les petites en font de même, et ainsi des uns aux autres, en se retrécissant du côté du centre par gradation ; ces feuilles au nombre de 128 se croisent ensemble, et forment un dessin singulier et unique dans ce genre.

Le centre est orné d'un relace de plusieurs couleurs ; nous ajouterons enfin que ce pavé est précédé de plusieurs autres faits à grands carreaux de diverses formes, et qui ne méritent pas l'attention des curieux.

Les quatre emblêmes qui sont dans les angles dont nous avons parlé, feroient presque

présumer que ce pavé a dû faire partie du sanctuaire d'un temple consacré à Neptune. Mais nous suspendons notre jugement, et nous attendons que l'académie impériale de cette ville, qui ne se décide jamais qu'après un mûr examen, et juge toujours avec pleine connoissance de cause, nous indique sa véritable destination.

Ce pavé a été gravé avec le plus grand soin par un habile artiste sur le dessin du sieur Bancal, géomètre et architecte de la ville de Nîsmes, qui eut l'honneur de le présenter à M. de Périgord, commandant en chef dans la province de Languedoc, à Mgr. l'archevêque de Narbonne, président né des états, et à plusieurs autres personnes de distinction. On a exprimé dans cette gravure la vraie taille des petits cailloux et la manière dont ils sont posés: ils forment, comme dans l'original, plusieurs triangles les uns dans les autres. Ainsi les planches où cet ordre ne sera pas observé, doivent être rejetées comme infidelles et défectueuses.

Bas-relief sur un autel laraire.

L'AUTEL est gravé (*voyez la planche*, *fig.*); la forme en est très-élégante. On y voit une figure de 9 pouces, représentant un prêtre, te-

nant une patère de la main droite, et paroissant faire une libation, avec cette inscription :

AVGUSTI.....
LARIBVS
CVLTORES VRNE
FONTIS

Les caractères des deux premières lignes sont beaux; ceux des dernières sont oblongs.

Cet autel a été sans doute consacré par des ministres que la religion chargeoit du soin de la source de la fontaine de Nismes : *cultores fontis urnæ*; il a été trouvé dans son voisinage. On sait que les anciens rendoient un culte particulier aux fontaines; il est tout simple que celle de Nismes ait obtenu la vénération des habitans d'une ville qui probablement lui doit son origine, et qui ne pourroit avoir sans elle qu'une bien foible existence.

Cet autel se voit maintenant dans le Cabinet d'antiquité de BUCHET.

Médailles.

ON découvre journellement à Nismes beaucoup de médailles, mais de sujets peu variés, des *Adrien*, des *Trajan*, des *Faustine*, des *Antonin*, etc., et sur-tout la médaille de la

colonie *, sont celles qu'on voit le plus souvent : on a cependant trouvé, il y a peu de mois, dans l'intérieur de l'amphithéâtre, une belle médaille d'or de *Priscus attalus*.

Celle que nous donnons ici nous paroît digne d'attention. Elle a été trouvée au mois de frimaire an 10, dans le torrent du *Caderau*, après les inondations qui eurent lieu vers cette époque. On y voit, d'un côté, une tête ceinte d'un diadême, avec le monogramme AR; et de l'autre un aigle, et dans l'exergue VOLC. Nous pensons que cette médaille appartient aux Volces arécomiques. 1.° La tête est semblable à celle qu'on voit sur la médaille de ce peuple, rapportée par *Ménard* (tom. 7, pag. 171.) et qu'il croit être l'effigie du dieu *Nemausus*. 2.° Le sigle AR se trouve sur une autre médaille des Arécomiques, rapportée aussi par l'historien de Nismes. 3.° Le renversement de nom *Arecomici Volcæ* pour *Volcæ Arecomici* est également autorisé par la médaille de *Ménard* que nous venons de citer, puisqu'on y lit au

* Le sieur BUCHET en possède une collection au-dessus de quatre mille, parmi lesquelles un petit nombre de médaillons de première grandeur très-bien conservés, dont un d'*Othon*, trouvé près du village de St-Bonnet, à une lieue du pont du Gard, dans le mois de septembre 1783.

revers les mêmes lettres VOLC que sur la nôtre, quoique différemment placées. 4.° Le lieu où la médaille a été trouvée ajoute à la probabilité de notre opinion. Le revers peut faire présumer que les Arécomiques, après avoir été conquis par les Romains, voulurent, pour rendre hommage à leurs vainqueurs, joindre sur leur monnoie l'aigle romaine, à l'image du fondateur de leur ville principale.

Quoi qu'il en soit, notre médaille est surement fort rare, et nous ne pensons pas qu'elle ait été publiée; on ne la trouve ni dans *Gesner*, ni dans *Pélerin*, ni dans *Hauter*; *Ménard* n'en parle pas, et elle paroît avoir été inconnue à *Seguier*.

M. *Aubanel*, qui l'a quelque temps possédée, en a fait don à l'Académie du Gard dont il est membre.

Urnes sépulchrales, Tombeaux, etc.

On voit, dans le cabinet d'antiques de Buchet, cinq belles urnes en verre, avec les cendres : la première, découverte près le pont du Gard, est remarquable par sa grandeur et sa conservation; la seconde, de moyenne grandeur, renferme les cendres et les ossemens d'un grand corps de femme, une superbe tasse de

même matière, avec plusieurs lacrymatoires bien conservées.

Lampes en bronze.

LA lampe que nous donnons ici (*Voy. la planche fig.*) est d'une grande beauté, soit dans sa forme, soit dans ses détails; elle a passé du cabinet de *Seguier* à la bibliothèque publique.

Les vases et les lampes antiques se trouvent fréquemment à Nismes : la plupart en terre cuite offrent de morceaux remarquables. Nous rappellerons ici une belle lampe de bronze à tête de chimère, gravée et publiée par *Caylus*. Elle avoit été trouvée près de la fontaine. et elle est devenue la proie d'un Anglais (M. *Skinner*). Il en existe une petite collection, dont une partie avec des ornemens en bas-relief, d'une belle conservation, et sept de différente grandeur en bronze, dans la collection du sieur BUCHET.

LES TROIS FONTAINES.

DIALOGUE.

Fies Nobilium tu quoque fontium, me dicente, etc.
Hor., l. 3, Ode 9.

La fontaine de Montpellier, à la fontaine de Nismes.

NYMPHE, c'est trop long-temps me faire violence,
De quel droit vous voit-on en ces heureux climats,
Par-tout vous arroger le droit de préséance,
Et sur moi-même, enfin, oser prendre le pas?

La fontaine de Nismes.

Eh! depuis quand? A quel titre vous-même
Oseriez-vous ici donner la loi?
En vérité, ma surprise est extrême,
Ouvrez les yeux..... Vous radotez, je croi....
Vous, dont le nom, depuis dix ans à peine,
Est (on le sait) connu dans ce canton?
Y pensez-vous?...... Avec une fontaine
Qui, sur ses bords, vit César et Caton,
Prétendez-vous faire comparaison?

La fontaine de Montpellier.

De l'empire en tous lieux pour avoir l'avantage,
Certes quand une nymphe allègue son grand âge,
C'est faute assurément de meilleures raisons,
En attraits, à coup sûr, elle est très-mal en fonds,
Gardez vos deux mille ans.... D'un si charmant partage
Je suis très-peu jalouse.... Et j'aime mieux l'hommage
De Brienne (*a*), Beauvau (*b*), Becdelievre (*c*) et Dilon (*d*).
Que l'honneur d'avoir vu jadis sur mon rivage
Pompée, Antoine, Émile, Auguste ou Cicéron...

La fontaine de Nismes.

Si ce vieillard, dont par-tout tant de belles
Voudroient en vain de près couper les aîles,
Eût de sa faux moissonné mes appas,
De mille amans à mes charmes fidèles,
L'essaim toujours ne suivroit point mes pas;

(*a*) M. l'Archevêque de Toulouse, qui présidoit les États l'année qu'a été fait ce petit ouvrage.

(*b*) M. le Prince de Bauvau, commandant de la Province.

(*c*) M. l'Évêque de Nismes, un des Prélats les plus utiles à la Province par ses travaux et par ses lumières.

(*d*) M. l'Archevêque de Narbonne, président-né des États.

Il court un bruit..... C'est que votre jeunesse
D'abord vous fait nombre d'adorateurs,
Mais que sentant refroidir leur tendresse,
Bientôt ils vont chercher fortune ailleurs;
A tous les miens en tout temps je sais plaire:
Mes lois, (c'est-là ce qui vous désespère),
Mes douces lois n'ont point fait d'inconstans...
Ainsi *Ninon*, plus que sexagénaire,
Entre ses bras, des plus jeunes beautés
Par ses attraits, aux autels de Cithère,
Fixa souvent les amans enchantés;
Ainsi..........

La fontaine de Montpellier.

Cessez, cessez un discours qui m'offense....
Nymphe, il falloit répondre et non pas m'outrager;
Je pourrois rabaisser cet excès de jactance,
Mais je prétends de vous noblement me venger.
Venez, venez aux lieux qu'embellit ma présence,
Tous les arts à l'envi, décorant ce séjour,
Y répandent l'éclat et la magnificence,
Vous ne me connoîtrez jamais bien qu'à ma cour:
Là, vous ne verrez point mon onde taciturne
Sourdre et couler sans bruit dans un humble vallon,
A l'aide d'un trajet difficile et très-long;
Sur un mont escarpé j'ai transporté mon urne,
D'où mes flots crystallins, au plus fort de l'été,
Portent au loin le frais et la salubrité:

C'est de-là, qu'au moyen d'une triple cascade,
Désaltérant sans cesse une riche cité,
Sur le sol desséché d'une aride esplanade
Je porterai bientôt, par ma limpidité,
L'ombrage, les plaisirs et la fécondité.....
C'est de-là que les mers, les fertiles campagnes,
Les rochers menaçans et l'azur des montagnes
Offrent à l'œil perdu dans le vaste horison
Un spectacle sans pair, sûr en toute saison,
A grands frais élevé; c'est-là, pour ma demeure,
Qu'un palais élégant, fait par la main des Dieux,
Du Russe et de l'Anglois (*e*), qu'il attire à toute heure,
Fixe par ses beautés les regards curieux.....
Venez de tant d'objets considérer la pompe,
Nymphe, vous sentirez alors, ou je me trompe,
Ce que vous me devez....... Vous me connoîtrez mieux,
Et..... (Ce sont-là des faits...)

(*e*) En l'année 1770, pendant la tenue des États, où on écrivoit ceci, on vit arriver de Gibraltar et de Mahon, où mouilloient alors les flottes Russes, plusieurs Officiers de cette nation et Anglais, qui venoient souvent examiner le monument dont il est ici mention... nommé vulgairement à Montpellier, le *Château-d'eau :* c'est un regard embelli, assez en pure perte, des ornemens de l'ordre Corinthien.

La fontaine de Nismes.

Oui Nymphe, mais l'emphase,
Convenez-en, dégrade vos pinceaux;
Le vrai, le vrai, loin d'en être la base,
Seul est omis dans vos brillans tableaux.
Sur mon honneur, je crois que la Garonne
A gros bouillons coule dans vos canaux.....
Vous abusez du droit d'être Gasconne,
Et je ne vois ici que de grands mots.
Permettez-moi, ma très-modeste émule,
Non pour flatter, mais pour mettre en son jour
La vérité, dans le plus grand scrupule,
De prendre aussi la palette à mon tour,
Car je n'ai point, je le dis sans détour,
L'art, comme vous, de dorer la pilulle.

La Fontaine de Montpellier.

Mais à des faits enfin, que peut-on objecter ? ...

La Fontaine de Nismes.

Les faits toujours se peuvent discuter,
Tel argument n'est point inattaquable,
Avec des faits mille fois on eut tort,
Bref.... Sur les faits, il faut qu'au préalable
Les disputans, entr'eux, soient bien d'accord.
Détaillons-les... D'abord, ce rare ouvrage (*f*),

(*f*) C'est un aqueduc d'environ un quart de lieue de long, formé d'un double rang d'arcades.

Que, pour porter pompeusement vos eaux,
D'arcs très-pesans supporte un double étage,
N'est point exempt, croyez-moi, de défauts,
Témoin cet angle, hors de place et maussade,
Qui vers le centre amenant un repos,
Coupant en deux la suite des arceaux,
En interrompt gauchement l'enfilade (*g*);
Il est sifflé des savans et des sots,
Mal à propos, en feriez-vous parade.
En vain aussi des plus riches couleurs
Me peignez-vous votre nouvel asyle (*h*);
J'ai vu de près ce brillant domicile,
J'en puis parler..... D'après les connoisseurs
Essayons-en ici quelques esquisses;
Si je vous crois, ce séjour enchanteur
Est mot à mot le séjour du bonheur,

(*g*) Cet ouvrage, remarquable par sa longueur, son élévation et sa solidité, a été gâté totalement par une complaisance bien blâmable de la Ville pour un simple particulier (riche), qui craignit que le prolongement de cet aqueduc n'apportât à sa terre un dommage qu'on lui eût cependant bien payé. La Ville déplore aujourd'hui sa foible condescendance, et le particulier sa mal-adresse: sa maison de campagne se trouvant justement à la tête de cet aqueduc lui eût fourni, pour venir à la Ville, le chemin le plus doux et le plus agréable, par les petits arcs ouverts dans l'épaisseur des pieds droits des arcades du second rang, à l'abri du soleil et de la pluie.

(*h*) Le Château-d'Eau.

Et l'Elisée a bien moins de délices:
Mais jugeons mieux.... D'un sincère pinceau
Traçons ici, sans fiel et sans mystère,
Et le local, et ce divin *Château*,
Par la Russie et toute l'Angleterre
Trouvé (dit-on si superbe et si beau....
Voici le vrai..... Des deux bouts de la terre,
C'est en ces lieux si doux, si fortunés
Que chaque jour, tous les vents déchaînés,
Des ouragans souvent et du tonnerre,
(Vous le savez) précurseurs forcenés,
Viennent par choix se déclarer la guerre,
Rien n'y sauroit arrêter leurs fureurs;
Et pour surcroît, le Dieu de la lumière,
Neuf mois de l'an parcourant sa carrière,
Semble y vouloir par ses vives ardeurs
Faire un bucher de la nature entière.
Dans ce beau lieu, de Flore et de Zéphir
On n'entendit jamais un doux soupir:
Eh! Quel attrait, sur ce plateau sauvage
Pourroit fixer ces deux tendres amans?
Pas une fleur, un gazon, un bocage!
Pour ses ébats l'amour veut de l'ombrage:
Aussi ce Dieu pour ses plus doux transports,
Même à Paphos, préfère-t-il mes bords;
Charmans réduits, verdure, épais feuillages,
Nymphe, sur vous j'ai tous ces avantages;
Ce sont des faits, que je cite à mon tour:

Détruisez-les.... Par leurs cruels ravages,
Le froid Borée, et l'ardent Dieu du jour
Dans vos états, en proie aux noirs orages,
Donnent des lois.. Dans les miens c'est l'amour,..
Contre le nord, obstacle insurmontable,
Par la nature élevé de tout tems,
Près de ma source, un rocher favorable
Semble y fixer un éternel printems :
J'y vois sans cesse et Cipris et les Graces,
Diane (*i*), Flore, et les jeunes Zéphirs
Avec Hebé conduisant sur ses traces
Les ris, les jeux, la danse et les plaisirs.

La Fontaine de Montpellier.

Si par l'injuste sort la main de la nature,
Sur vous plus que sur moi, répandit ses bienfaits,
Nymphe, celle de l'art réparant cette injure,
M'en dédommage assez... La noble architecture
Et le ciseau savant brillent en mon palais.

La Fontaine de Nismes.

Pour votre honneur, Nymphe, d'un tel ouvrage
Ah! Gardez-vous de tirer vanité.
De *Callimaque* en vain l'ordre vanté
Du sot vulgaire y force le suffrage,

(*i*) Le Temple de cette Déesse existe encore au pied de la source de la Fontaine de Nismes.

D'un ordre auguste aussi brillant que sage,
En déplaçant ainsi les ornemens,
Où l'Architecte avoit-il le bon sens ?
Pour le palais d'une Nymphe aquatique
Falloit-il donc un temple de Venus ?
Non...sans chercher des travaux superflus,
J'eusse aimé mieux une grotte rustique,
(Enfant du goût)... où du genre hidraulique,
L'art déployant les secrets peu connus,
Du vrai génie, eût, malgré la critique,
Pu faire éclore un phénomène unique....
Ah ! que jadis, voyant un tel abus,
A juste titre, *Horace* que mon onde,
Avec *Mecène* et les maîtres du monde,
Plus d'une fois dans son sein a reçus,
Auroit bien dit, *non erat hic locus* !
Mais à coup sûr ce censeur équitable,
Près de la Fulde et non loin du Veser,
Eût admiré ce monument durable,
Qu'aux yeux trompés, on croit construit en l'air:
Palais brillant, demeure transparente !
Séjour heureux d'une Nymphe touchante !
Que secondé de la flamme et du fer
Indignement déshonora F......
Par ces beautés cette grotte immortelle (*k*),
Nymphe, auroit dû vous servir de modèle;

(*k*) La fameuse cascade de Cassel, résidence du Landgrave de Hesse.

Et pour un tems, oubliant nos climats,
(Pour se former) je vous le dis sans feinte ;
Votre Architecte eut dû porter ses pas
Droit à *Cassel* et non pas à *Corinthe.*
C'est à l'excès méconnoître son art,
Que de blesser ainsi la *Convenance* :
Mais votre asile, à vous parler sans fard,
Offre un défaut, malgré son élégance,
Bien plus choquant et d'une autre importance...
Il s'aperçoit dès le premier regard,
Et je ne puis le passer sous silence.
Ma muse ici va de votre *Mansart*
Plus surement mettre, à l'aide d'un conte
Dans tout son jour, l'ineptie et la honte.
« Illustre auteur d'un superbe tableau
» Aux curieux, jadis un peintre habile,
» Pour le montrer.... alloit de ville en ville.
» Accourez tous, Messieurs, rien de si beau,
» S'écrioit-il, ne frappa votre vue....
» De ces lointains, admirez l'étendue ;
» L'illusion qui naît sous mon pinceau,
» La perspective, et toute sa magie,
» Tout sous ma main décèle le génie :
(Il disoit vrai) ; mais tout en pérorant
Debout planté, du dos touchant la toile,
Son large corps rien moins que transparent,
Sur la peinture, interposoit un voile
Qui du chef-d'œuvre offusquoit le devant.

» Que

» Que faites-vous ?... lui dit maint assistant,
» On ne voit rien : démasqué votre ouvrage,
» Si vous voulez avoir notre suffrage :
Lors il se range, et chacun à l'instant
Sur le tableau promenant, sans obstacle,
Un œil avide.... en son ravissement
Bat des deux mains, s'écriant à miracle !
Ce peintre ici vous donne une leçon,
Profitez-en.... c'est un avis sincère....
Par l'élégant et cruel belvédère,
N'obombrez point le plus riche horison
Dont la nature ait orné l'hémisphère ;
Sans nul quartier, en dépit du Maçon
Qui le mit là, sans rime ni raison,
Au Dieu du goût si vous prétendez plaire,
Incontinent rasez-le sans façon.

La fontaine de Montpellier.

Nymphe, c'en est assez.. Que dois-je enfin conclure
D'un si sage conseil, et de si doux propos ?
Que tout en moi fournit matière à la censure,
Et qu'à vos propres yeux vous n'avez nuls défauts...
Si j'écoutois pourtant une juste satyre,
Sçachez qu'à vos dépens, sans être Despréaux,
On pourroit bien aussi trouver matière à rire.
Témoin la profondeur de ces larges canaux
Dont l'étranger d'abord demande où sont les eaux?
De ces travaux manqués, dont le public se moque,

Témoin l'amas confus, ridicule et baroque
Qui, même à votre source et dès le premier pas,
Etonne l'œil du goût qu'il revolte et qu'il choque,
Et de votre *Vitruve* annonce l'embarras;
De faces et de flancs, témoin cette manie
Où par-tout sur vos bords, un vieux ingénieur
De *Vauban*, sans besoin, servile imitateur
En dépit de *le Notre* et de *la Quintinie*
A propos d'un jardin, sans crainte du censeur,
Semble, à dessein, sommeiller son génie...
Témoin..... mais voulez-vous terminer nos débats?
Je n'y vois qu'un moyen, c'est de prendre un arbitre;
Ils roûlent entre nous, sur un certain Chapitre
Sur lequel en mille ans nous ne finirions pas....
De *Vaucluse* à propos la Nymphe ici s'avance,
Remettons-lui nos droits.... son âge, son grand sens
Son amour pour la paix, son savoir, sa prudence,
Tout fait à son aspect naître la confiance....
Approuvez-vous ce choix?..... Répondez,

La Fontaine de Nismes.

J'y consens....

Les deux Nymphes ensemble, à la Fontaine de Vaucluse.

Dans ce grand jour, Nymphe par vos talens,
En éteignant nos discordes fatales,
Eternisez l'honneur de vos annales;

Donnez la paix aux jaloux habitans
De deux cités voisines et rivales ;
Et de l'envie écrasez le serpent.

La Fontaine de Vaucluse aux deux Nymphes.

Pour terminer vos différens
Vous désirez une sentence,
A vos vœux, Nymphes, je me rends,
Mais ce n'est pas sans répugnance....
Décider en toute équité,
Quelle est entre vous la première
Pour le mérite et la beauté,
N'est pas une petite affaire:
Rappelez-vous tous ces combats,
Ces haines, cet affreux grabuge,
Par qui jadis, en pareil cas
Certain berger, choisi pour juge,
Fit le malheur de tant d'états;
La matière est très-délicate :
Le jugement qui surviendra
A l'une des deux déplaira :
Le fait est sur.... mais je me flatte
Que bientôt elle en connoîtra
Et les raisons, et la justesse,
Et que mon arrêt passera
Pour l'oracle de la sagesse.
Themis en cette occasion
Veut que dans le plus grand silence

Sans fiel, sans esprit de vengeance,
Sans la moindre interruption
Vous lui prêtiez attention
Elle va prendre sa balance :
Et vous juger sans passion.

A celle de Nismes.

NYMPHE

Renoncez à la vanité,
Pour mieux dire, à la petitesse
D'attendre du seul droit d'aînesse
Votre supériorité.

C'est un hasard, non un mérite :
Entre nous, pour la Majesté,
Votre rivale, en vérité,
Est digne sur vous qu'on la cite.

Un certain air de dignité
Saisit d'abord, et frappe en elle ;
Elle n'a pas votre gaieté,
Non... mais avouez qu'elle est belle.

Pour la parer, tous les Césars
Qui jadis vous rendoient les armes,
Auroient épuisé tous les arts,
Si leurs yeux eûssent vu ses charmes.

Par l'éclat de ses ornemens
Au premier coup-d'œil elle impose ;

Elle fera beaucoup d'amans,
Les conserver... c'est autre chose.

A celle de Montpellier.

NYMPHE

Bien que de maint admirateur
Chaque jour vous fassiez recrue,
Vous êtes en votre faveur,
Jeune Nymphe, trop prévenue.

On vous fuira, par vos grands airs,
Vous n'êtes flatteuse ni douce,
Plus d'un amant brigue vos fers,
Mais votre froideur les repousse.

Ce n'est pas assez d'éblouir
Pour mettre les cœurs dans vos chaînes;
Et pour les y fixer sans peine,
C'est le cœur qu'il faut attendrir.

Par certain charme inexprimable,
Fait pour soumettre jusqu'aux Dieux,
Votre rivale incomparable
Est toujours nouvelle à mes yeux.

Si quelque défaut la dépare,
Elle sait les effacer tous
Par un art sans prix et bien rare,
(Celui de plaire à tous les goûts.)

PRONONCÉ.

Rendez-lui donc le même hommage
Que lui rendit l'antiquité,
Et qu'à l'exemple de notre âge
Lui rendra la postérité.
De la nature en appanage
Si vous reçûtes la beauté,
Plus heureuse.... elle eut pour partage
Les grâces et l'aménité :
Sans appel de mon arbitrage
Cedez... et sans difficulté,
Abandonnez-lui l'avantage
Du pas et de la primauté.

Signé LA FONTAINE de VAUCLUSE.

Avec toutes les personnes de bon goût, en dépit de nos Seigneurs des États de la Province, qui ne devroient point abandonner ainsi à ses propres ressources, fort au-dessous, comme on sait de ses mérites personnels, une Nymphe aussi digne de la parure la plus superbe, que l'est celle de la Fontaine de Nismes.

JUGEMENT

D'un Anglais, homme de goût, sur ces deux grands ouvrages, traduit d'une de ses Lettres.

LA Fontaine de Nismes est une personne pleine de pudeur et de grace, qui enflamme de plus en plus son vainqueur par la vue de mille beautés, dont une défense foible ne le laisse jouir délicieusement, et ne le rend maître que par degrès....Près d'elle les heures s'écoulent mille fois plus rapidement que ses eaux, et quelques plaisirs qu'elle ait donnés, il reste encore, en la quittant, mille désirs qui assurent ses conquètes.

La Fontaine de Montpellier est une belle et effrontée courtisane, sans délicatesse, sans nuls sentimens, qui pour début étale, à la fois et sans aucun voile, tous ses charmes: on est d'abord un peu ébloui de leur éclat: il est difficile de ne pas s'y livrer un instant, mais l'ivresse est courte: le prestige s'évanouit bientôt. Chez elle tout est physique: le dégoût et l'ennui suivent de près.... Un intérêt plus cher encore (la crainte) refroidit le curieux et décide la retraite.... et l'on n'y revient plus.

(La vérité est qu'on ne peut s'y promener

qu'aux dépens de ses yeux, de ses dents ou de sa poitrine ; les Zéphirs de ce beau lieu sont des aquilons ; et à la place des jeux, des ris et des amours qui triomphent à la Fontaine de Nismes, celle de Montpellier est le rendez-vous des fluxions, des rhumes et des catharres ; joli constraste ! charmante alternative !.... *Ridendo dicere verum quid vetat* ?

FIN.

Pour *avoir jugé da*
au plus, trente, q
soixante individus à

Pour *avoir encomb*
à conduire au suppli
des jeunes-gens, des
aveugles, des malad

Pour *avoir fait préparer des charrettes le matin, long-temps avant la traduction des accusés à l'audience....*

Pour *n'avoir pas désigné dans les actes d'accusation la qualité des accusés, de sorte que, par cette confusion, le père a péri pour le fils et le fils pour le père....*

Pour *avoir livré, avant la rédaction des jugemens, la signature au greffier sur du papier blanc, de sorte qu'il s'en trouve encore plusieurs dans le préambule desquels se trouve rappelés nombre de personnes exécutées, contre lesquelles les jugemens ne renferment aucune disposition....*

Pour *avoir refusé la parole aux accusés et à leurs défenseurs, en se contentant d'appeler ces accusés par leurs nom, âge et qualités, et leur interdisant toute défense....*

Pour *avoir condamné et fait exécuter des personnes avant la comparution des témoins et l'apport des pièces demandées et jugées nécessaires même pour mettre en jugement....*

Pour *avoir donné une seule déclaration sur les accusés* EN MASSE....

Pour *avoir proposé de saigner les condamnés,*